

SPORE

Le magazine
du développement
agricole et rural
des pays ACP

<http://spore.cta.int>

NUMÉRO HORS-SÉRIE
AOÛT 2014



AGRICULTURE FAMILIALE

Le début d'une renaissance



1 | DES DÉFIS COLLECTIFS

- ANALYSE : DESSINER L'AGRICULTURE FAMILIALE DE DEMAIN 3
- Interview : "Cultiver en famille" par Dyborn Chibonga, administrateur délégué de l'Association nationale des petits exploitants agricoles du Malawi (NASFAM) 8
- Reportage en Allemagne : suivre le rythme du changement 9
- Interview : "Une agriculture familiale plurielle", par Jean-Michel Sourisseau, socio-économiste au Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD) 10

2 | LES CONDITIONS DU SUCCÈS

- ANALYSE : PRODUIRE PLUS ET MIEUX 11
- Reportage en Côte d'Ivoire : la noix de cajou, pierre angulaire de l'économie familiale 16
- Interview : coopératives, "l'union fait la force", par Elizabeth Atangana, Présidente de la Plateforme des organisations paysannes de l'Afrique centrale (PROPAC) 17
- Reportage en Ouganda : TIC et formation pratique, une combinaison efficace 18

3 | UNE INTÉGRATION RENTABLE

- ANALYSE : UN LIEN VITAL DANS LA CHAÎNE 19
- Reportage aux Samoa : de la ferme à la table 23
- Interview : "Adopter une approche rentable" par Haron Wachira, Directeur Général d'Aliiki Holdings 24
- Reportage au Kenya : le pouvoir de l'action collective 25

4 | POLITIQUES INCITATIVES

- ANALYSE : LE RÔLE DÉTERMINANT DE L'ÉTAT 27
- Études de cas : des politiques originales et innovantes 31
- Interview : "Pour une approche holistique de l'agriculture familiale" par Graziano Da Silva, Directeur Général de la FAO 33
- Le CTA met l'accent sur l'agriculture familiale 34

SPORE est le magazine bimestriel du Centre technique de coopération agricole et rurale (CTA). Le CTA est régi par l'Accord de Cotonou entre le groupe des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) et l'Union européenne, et financé par l'UE. • CTA • Postbus 380 • 6700 AJ Wageningen, Pays-Bas • Tél. : +31 317 467 100 • Fax : +31 317 460 067 • E-mail : cta@cta.int • Site Web : www.cta.int • **DIRECTEUR DE LA PUBLICATION** : Michael Hailu • **COMITÉ DE RÉDACTION** : Krishan Bheeneck, Isolina Boto, Thierry Doudet, Vincent Fautrel, Stéphane Gambier, Anne Legroscolard • **MARKETING** : Thérèse Burke • **RÉDACTION** : Directeur de la rédaction : Joshua Massarenti • Vita Società Editoriale S.p.A., Via Marco d'Agreste 43, 20139 Milan, Italie • Rédactrice en chef de la version anglaise : Susanna Thorp (WRENmedia Ltd) • Fressingfield, Eye, Suffolk, IP21 5SA, Royaume-Uni • Rédactrice en chef de la version française : Bénédicte Chatel (CommodAfrica), 12, avenue de Wagram, 75008 Paris, France • Rédacteur en chef de la version portugaise : Ricardo Bordalo, Tapada da Carvalha, Cabanões, São João de Lourosa, 3500 – 885 Viseu, Portugal • **CORRESPONDANTS** : ont participé à ce numéro T. P. Cox (USA), S. Diarra (Mali), G. Kamadi (Kenya), J. Karuga (Kenya), P. Kouakou (Côte d'Ivoire), C. Mkoka (Malawi), A. M. Nzouankeu (Cameroun), P. Sawa (Kenya), F. Tafuna'i (Samoa) • **AUTRES CONTRIBUTEURS** : B. Addom, O. Ajayi, N. Brynaert, S. Federici, A. Guillaume-Gentil, ISO Translation & Publishing, D. Juchault, D. Manley, F. Mantione, A. Perrin, C. Pusceddu, A. Shepherd, Tradcatts, G. Zati • **DESIGN** : Intactile DESIGN, France • **MISE EN PAGE** : Lai-momo, Italie • **IMPRESSION** : Latimer Trend & Company, UK • © CTA 2014 – ISSN 1011-0054 **COUVERTURE** : © M. Wingard



Cette année, nous célébrons l'agriculture familiale

Plus de 500 millions d'exploitations familiales dominent le paysage agricole mondial. Elles œuvrent à la sécurité alimentaire et fournissent un emploi à des centaines de millions de personnes. Ces exploitations familiales sont aussi essentielles pour préserver la biodiversité agricole et assurer la pérennité des communautés et des cultures. Elles sont toutefois confrontées à de nombreux défis.

Longtemps, le monde a négligé l'agriculture. Il a fallu la flambée des prix des denrées alimentaires en 2007-08 et l'inquiétude qu'elle a suscitée pour redynamiser l'intérêt. Pour les petites exploitations familiales qui veulent transformer leurs activités en entreprise viable, c'est une opportunité unique. En misant sur la productivité et la compétitivité, les exploitations familiales peuvent contribuer grandement à relever les défis de la sécurité alimentaire et de la nutrition, et à assurer une croissance économique mondiale durable.

Les Nations Unies ont déclaré 2014 "l'Année internationale de l'agriculture familiale" afin d'attirer l'attention sur le rôle majeur que peuvent jouer les petites exploitations familiales pour garantir la sécurité alimentaire, lutter contre la pauvreté et améliorer la gestion durable des ressources naturelles. Cette année encourage la mise en place de partenariats entre différents intervenants – associations d'agriculteurs, ONG, gouvernements, agences internationales et entreprises agroalimentaires – pour mettre en œuvre des politiques incitatives et stimuler des investissements agricoles.

Le CTA s'associe à ses partenaires pour appuyer l'Année internationale de l'agriculture familiale par plusieurs initiatives, dont cette édition spéciale de Spore. Notre travail sur les politiques, les chaînes de valeur inclusives, les TIC et la gestion des connaissances s'efforce d'aider les exploitations familiales à devenir rentables et prospères. C'est pourquoi nous accordons une importance particulière à cette année dédiée à l'agriculture familiale.

Michael Hailu
Directeur du CTA



1 | DES DÉFIS COLLECTIFS

Dessiner l'agriculture familiale de demain

L'agriculture familiale n'est plus un problème. Elle est, au contraire, devenue une solution aux défis de la planète. Mais, pour cela, la plupart des exploitations doivent sortir de la pauvreté et leur rôle, vital, être reconnu.



© La Mandarine / B. Raymond

2 014, année internationale de l'agriculture familiale. ONG, chercheurs, bailleurs, gouvernements, organisations internationales se penchent sur la situation de ces familles, riches ou pauvres, au Nord comme au Sud, à la tête d'imposantes exploitations à haute technologie ou de micro-parcelles, gérées par des ingénieurs agronomes ou des paysans illettrés. Une catégorie fourre-tout, *a priori*, qui lui a valu d'être reléguée au second rang durant des décennies, voire des siècles, et appelée par nombre d'experts à disparaître pour céder la place à une agriculture moderne, productiviste, capitaliste, type *agro-business*.

La chronique d'une mort annoncée a prévalu jusqu'à la prise de conscience de l'importance numérique et qualitative de cette catégorie socio-professionnelle, de son poids dans la production de denrées alimentaires et surtout de la durabilité intrinsèque de son modèle. Car l'agriculture familiale est avant tout "un mode de vie", souligne Jan Douwe van der Ploeg, professeur de sociologie rurale à l'Université de Wageningen, aux Pays-Bas. Un mode de vie qui – chapeau bas ! – permet de produire, aujourd'hui encore, 70 % de l'offre alimentaire mondiale. Elle est aussi une source majeure d'emplois ruraux et donc un frein à l'exode vers les centres urbains. En outre, si dans bien des cas l'agriculteur familial n'a pas pour préoccupation première la

conservation de l'environnement, trop afféré à nourrir jour après jour sa famille, il n'en demeure pas moins que par tradition, par sa connaissance du milieu, quasiment par réflexe de survie, il travaille en symbiose avec son environnement.

L'agriculteur familial est encore, souvent, associé à pauvreté. Et pour cause : 70 % des plus démunis au monde sont des agriculteurs familiaux ou pastoraux et 95 % de ces exploitations familiales font encore aujourd'hui moins de 5 hectares. Ils vivent souvent avec de faibles ressources monétaires, avec peu d'accès au crédit et aspirent, globalement, à de meilleures conditions de vie. Au-delà, si du chemin a déjà été parcouru ces dernières années, leur poids dans les mécanismes de prises de décisions demeure faible.

Il faut donc reconstruire l'image de l'agriculture familiale. Et les 5 % d'agriculteurs familiaux, riches, modernes, performants, situés globalement dans les pays développés du Nord, permettent d'avoir une autre idée de l'agriculture familiale. Preuve à l'appui – leurs propres conditions de vie – ils démontrent que le modèle est viable et constitue une vraie alternative à l'agriculture entrepreneuriale.

"Dans le contexte africain, et donc pour le NEPAD, la reconstruction du concept d'agriculture familiale représente un enjeu particulier alors que des notions concurrentes et souvent connotées y sont utilisées :

Mobilisation familiale au cours d'une récolte de café pour la Coopérative agropastorale des femmes rurales du littoral, Ouest et Sud-Ouest (Coopafertos) à Melong, une commune située à l'ouest du Cameroun.



agriculture de petite taille, agriculture de subsistance, agriculture paysanne entre autres”, souligne Ibrahim Assane Mayaki, secrétaire exécutif du Nouveau partenariat pour le développement de l’Afrique (NEPAD).

Les “qualités” de l’agriculture familiale

Mais qu’entend-on par “agriculture familiale” ? Comment définir ce type d’exploitation agricole qui recouvre des réalités si diamétralement différentes du Nord au Sud ? Sans doute en ne partant pas du principe qu’il s’agit seulement d’un “autre” type d’exploitation agricole mais de ce véritable “mode de vie” évoqué par Jan Douwe van der Ploeg. Et ce dernier de préférer énumérer une dizaine de “qualités” caractérisant l’agriculture familiale plutôt que se hasarder à définir le concept. Des “qualités” qui, d’ailleurs, permettent de se projeter dans l’avenir.

L’agriculture familiale fait référence, tout d’abord à la famille. C’est elle qui contrôle – sans nécessairement les posséder – les principaux moyens de production, que ce soit la terre, le bétail, le matériel et la force de travail. Un contrôle qui s’exerce aussi sur un savoir-faire notamment à l’égard de la biodiversité locale, de la préservation de l’eau. C’est la famille en tant que telle qui est membre d’une coopérative et qui peut avoir accès à un réseau de personnes influentes ou décisionnelles.

La famille fournit l’essentiel de la main-d’œuvre, mais on conçoit qu’elle puisse recourir à une main d’œuvre extérieure, salariée ou non, ponctuelle. La cueillette collective, par roulement entre familles, lors la récolte en est l’illustration parfaite.

Autre “qualité”, l’équilibre entre la ferme et la famille : il s’agit de trouver l’équilibre entre le nombre de bouches à nourrir et le nombre de bras pour travailler, la ferme procurant l’essentiel des revenus et de la nourriture à la famille. Un élément qui trouve un écho certain aujourd’hui auprès de tous ceux favorables aux circuits courts et aux produits de terroir.

Surtout, l’agriculture familiale est un lieu de vie et non seulement une unité de production; elle a souvent une histoire, une tradition. L’expérience s’y est accumulée. Enfin, l’agriculture familiale est partie

intégrante du paysage et donc a un rôle de conservation de la biodiversité ; elle s’incorpore aussi dans une économie rurale plus large avec ses codes culturels et ses notions de terroir.

Certes, avertit le chercheur, ces “qualités” sont rarement réunies à un moment t sur une même exploitation. D’où la pluralité de l’agriculture familiale qui ne saurait se résumer aux seuls deux critères de propriété et de travail familial.

Paysan et fier de l’être

Ces caractéristiques illustrent le poids de l’agriculture familiale dans la société et dans son devenir. La voix des agriculteurs familiaux doit donc pouvoir être écoutée et entendue par les responsables politiques et autres à des niveaux décisionnels locaux, nationaux et internationaux. Pour cela, l’agriculteur doit s’approprier et être fier de son travail qu’il doit percevoir comme un vrai métier, reconnu par les lois et la société. Il doit connaître et maîtriser tel un spécialiste son milieu et le faire savoir et pour ce, s’organiser avec d’autres agriculteurs familiaux. Cette reconnaissance doit exister pour chacun des membres de l’unité familiale, notamment les femmes et les enfants, afin qu’ils puissent optimiser leur travail, leur rôle, leur capacité d’innovation.

C’est à cela que s’attellent de très nombreux organismes, tel le Réseau international Formation agricole et rurale (FAR) auprès des jeunes agriculteurs. Le FAR préconise aux jeunes agriculteurs non seulement de s’attacher à faire évoluer sur leur exploitation les techniques permettant d’améliorer leurs performances technico-économiques, mais aussi de s’intéresser et de développer leurs réseaux avec les autres agriculteurs, avec les commerçants et autres intermédiaires, ou encore avec les politiques, souligne Pierre Blaise Ango, président du réseau FAR. “Nous devons le former à la gestion de ce mariage”, précise-t-il. “Nous avons commencé à mettre des centres multimédias dans nos centres de formation car nos formations sont davantage des outils méthodologiques pour aider le jeune à raisonner son système. ►

Repères

2014 Année internationale de l’agriculture familiale :

L’idée est née en 2008 de l’ONG internationale Forum rural mondial (FRM) en collaboration avec les principaux réseaux régionaux d’associations d’agriculteurs familiaux en Afrique, Asie et Amérique latine. En 2011, prenant note d’une proposition du gouvernement des Philippines,

les participants de la 37^{ème} session de la Conférence de la FAO ont proposé que l’Organisation proclame 2014 “Année internationale de l’agriculture familiale”. À sa 66^{ème} session, l’Assemblée générale des Nations Unies l’a déclaré officiellement.

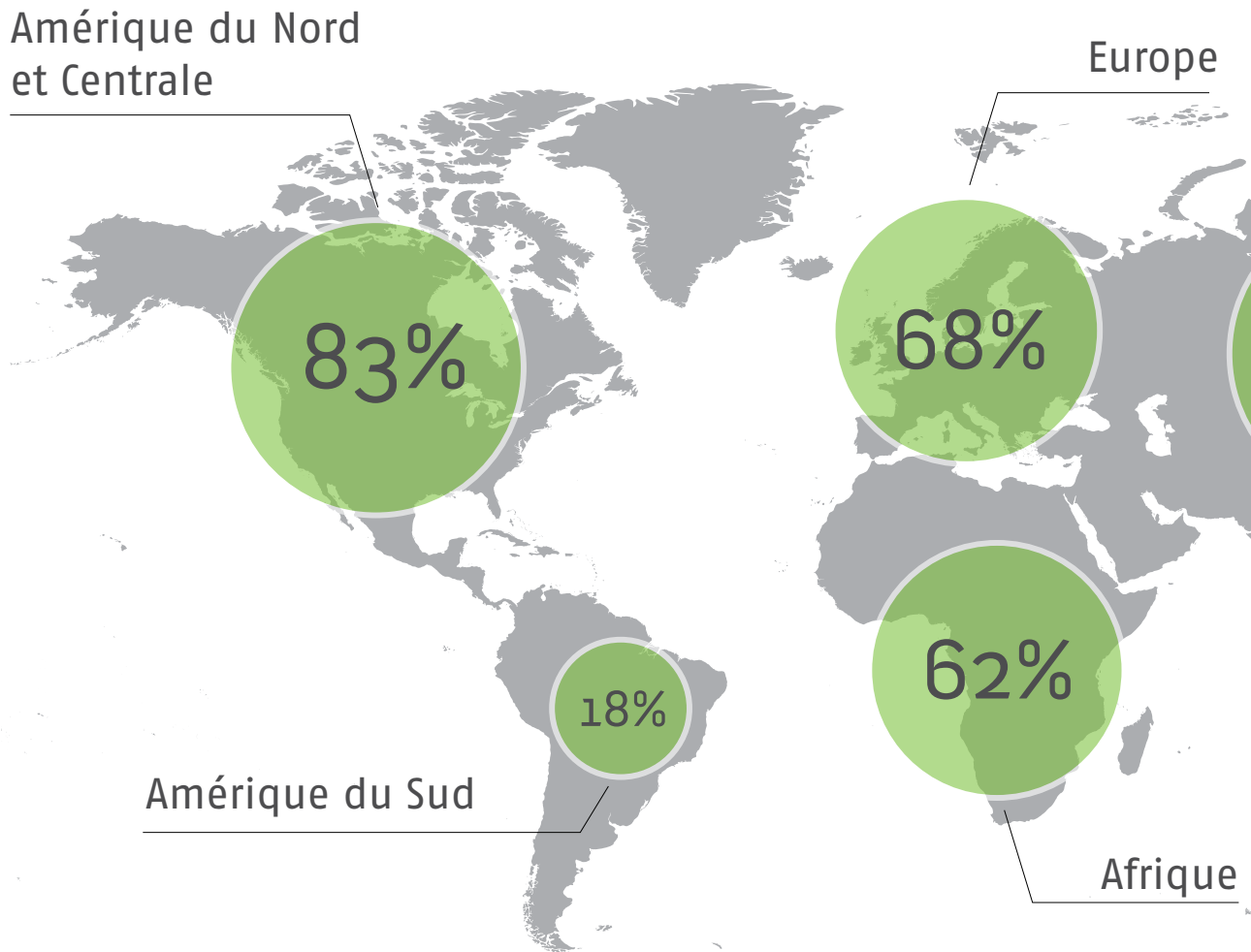
Agriculture familiale :

L’une des formes d’agriculture les plus répandues dans le monde, dans les pays en développement comme dans les pays développés.

La diversité des contextes nationaux et régionaux, à savoir les conditions agro-écologiques, les caractéristiques territoriales, la disponibilité d’infrastructures, l’environnement politique et les conditions démographiques, économiques, sociales et culturelles, influent sur les structures, les activités et les fonctions de l’agriculture familiale, ainsi que sur ses stratégies de subsistance. Pour plus d’informations : <http://tinyurl.com/nvdgikm>



Les agriculteurs familiaux exploitent une proportion importante des terres arables mondiales



► Ainsi, chaque fois qu'il a une difficulté, il n'est plus obligé de revenir aux centres. C'est ainsi qu'on obtient des opérateurs économiques de moduler leurs exploitations selon les évolutions climatiques, politiques, économiques. Ils deviennent alors de vrais interlocuteurs et non plus des agriculteurs qu'on instrumentalise avec des dons d'intrants ou d'autres choses."

L'absence d'alternatives

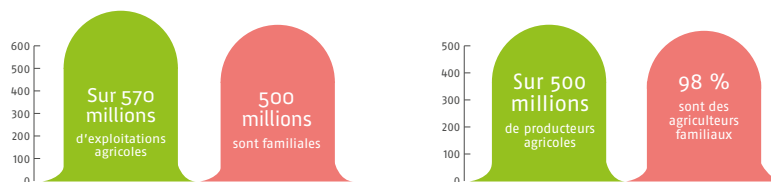
Pour l'heure, l'agriculteur familial est, dans la grande majorité des cas, un paysan pauvre dont les principaux ennemis sont des prix trop faibles pour être rémunérateurs et trop volatils pour envisager d'investir. Les aléas climatiques, les maladies et ravageurs, la vulnérabilité face aux interlocuteurs

marchands, la difficulté de pénétrer les chaînes de valeur rémunératrices et les marchés, de choisir librement et de s'approprier véritablement les technologies idoines, sont, bien souvent, son lot quotidien. Des défis d'autant plus importants que, dans la plupart des cas, il n'a pas d'autres ressources financières que le prix de son produit car il n'a pas accès au crédit. Il n'est donc pas armé pour prendre des risques alors que la production agricole est, en soi, une activité de prise de risques. Il ne bénéficie que rarement d'une politique publique de soutien, ciblée et stratégique, hormis sur des filières précises, destinées bien souvent à l'export. Les politiques de soutien aux agricultures familiales relèvent, encore trop souvent, du mode incantatoire.

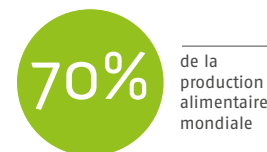


L'AGRICULTURE FAMILIALE : UN POTENTIEL CHIFFRÉ

Monde

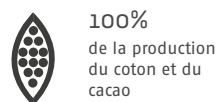


L'Agriculture familiale c'est...



Elle couvre...

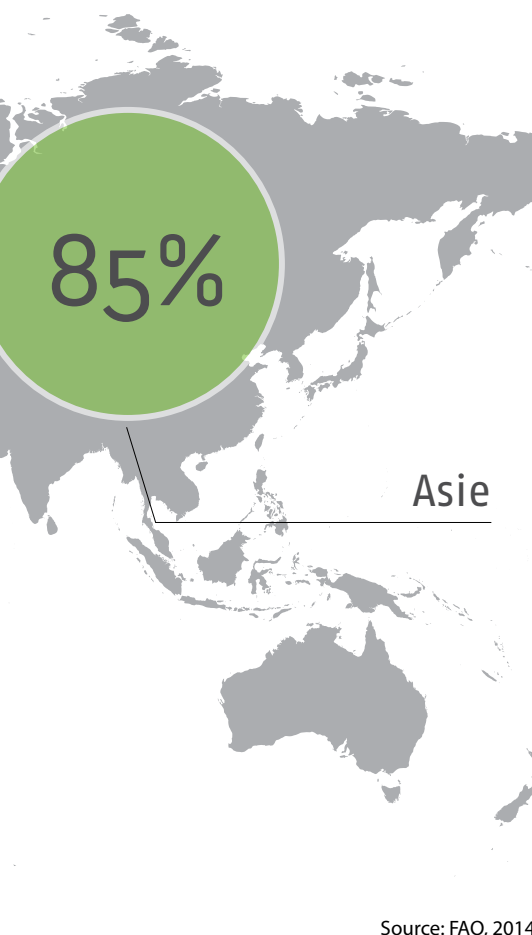
En Afrique



Au Pacifique



Sources: FAO, 2014; RAP, 2013



Source: FAO, 2014

Une situation d'autant plus alarmante qu'aujourd'hui, l'agriculteur familial pauvre, dans les pays ACP, n'a guère d'alternative. Au XIX^{ème} siècle et jusque dans les années 50, son homologue du Nord pouvait toujours quitter sa campagne et aller chercher du travail dans les villes. La révolution industrielle était à la fois demandeuse de main-d'œuvre peu qualifiée et procurait un débouché à ses produits. Le Plan Marshall en Europe, après la deuxième guerre mondiale, a considérablement contribué à ce miracle du couplage. "Il y a vraiment eu rencontre entre les aspirations des agriculteurs eux-mêmes et un projet national, voire international de société", souligne le chercheur du CIRAD, François Affholder, qui rappelle qu'après-guerre, au moment de la guerre froide, on parlait même d'"arme alimentaire"! C'est dire combien le politique était impliqué dans l'agriculture, qui était encore très majoritairement une agriculture familiale.

"Dans des réunions d'agriculteurs il y a une cinquantaine d'années, il était clairement anticipé que des agriculteurs devraient quitter l'exploitation car elle ne

pouvait pas être divisée, lors des successions, en autant de parts que de descendants", explique le chercheur. "Il fallait donc veiller à ce que ceux qui quitteraient ne perdraient pas en rémunération, en qualité de vie, en sécurité, etc. mais que ceux qui resteraient sur la ferme bénéficieraient d'une véritable politique publique de soutien, leur garantissant un revenu décent, acceptant la nécessité de négocier les termes de l'échange entre l'activité agricole et le reste des biens et services dans la société."

Ce couplage entre développement agricole et développement industriel ne se reproduit guère, ni en Afrique, ni en Amérique Latine, ni en Asie, à l'exception des grands pays émergents comme le Brésil, l'Argentine ou la Chine. Si le développement industriel demeure un enjeu de taille, aujourd'hui – et la crise 2007-2008 l'a mis en exergue – c'est la sécurité alimentaire de chacun, couplée à l'indispensable préservation de l'environnement si on veut continuer à produire, qui sont parmi les défis prioritaires. La Déclaration d'Evenstad de mars 2014 qui a clôturé l'assemblée générale annuelle de la Coordination européenne Via campesina en a pris bonne note : "Les responsables politiques ont commencé à reconnaître la nécessité de préserver toutes les agricultures - et plus seulement le modèle industriel - dans un but de sécurité alimentaire mondiale."

L'agriculture familiale devrait donc, bel et bien, être l'agriculture de demain. ■

Bénédicte Châtel



Dyborn Chibonga
est administrateur
délégué de
l'Association
nationale des petits
exploitants agricoles
du Malawi (NASFAM).

Cultiver en famille

En concevant l'agriculture comme une entreprise, et en obtenant le soutien des organisations locales et régionales, les exploitations familiales pourront bénéficier d'un avenir plus sûr.

Comment définiriez-vous l'agriculture familiale ?

L'agriculture familiale fait référence aux efforts collectifs de familles qui travaillent ensemble sur une ferme afin de subvenir à leurs besoins par la production d'aliments, tant pour leur consommation que pour générer des revenus. C'est un concept fort dans les milieux ruraux où les familles – régies par des valeurs familiales telles que la confiance, l'engagement, l'amour, la persistance et la détermination – travaillent ensemble pour se subvenir à elles-mêmes. Ces familles d'agriculteurs ne disposent souvent pas de sources importantes de revenus autres que l'agriculture.

Que réserve l'avenir à l'agriculture familiale ?

À moins que des mesures radicales ne soient prises, l'avenir de l'agriculture familiale semble incertain. Le changement climatique est une grave menace. Selon le rapport 2014 du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, le changement climatique concourra à une réduction d'environ 25 % des rendements de maïs, de blé et d'autres cultures d'ici 2050. La croissance démographique rapide exerce aussi une forte pression sur les ressources productives, en particulier les terres, ce qui compliquera davantage l'accès à suffisamment de terres cultivables pour les familles d'agriculteurs. Les importantes acquisitions de terres des investisseurs étrangers limiteront également l'accès des petits agriculteurs à la terre. Les coûts élevés de la production (en particulier des engrais) et le faible soutien accordé aux pratiques biologiques, et, de ce fait, leur adoption restreinte, constituent

d'autres difficultés majeures. Le VIH et le Sida ont également dévasté certaines familles d'agriculteurs. Ils ont détruit la cohésion et la convivialité des familles, affaibli les relations de confiance et les liens culturels, tué certains membres des familles et en ont laissé d'autres stigmatisés, victimes de la discrimination et exclus de leurs propres communautés.

Existe-t-il des opportunités pour les agriculteurs travaillant en famille en Afrique ?

Malgré les difficultés, il y a de l'espoir : certaines familles ont décidé d'envisager l'agriculture comme une entreprise et abordent cette activité de manière planifiée et organisée. Par exemple, les agriculteurs qui sont membres de la NASFAM réalisent l'importance de l'apport en valeur ajoutée et se regroupent pour investir dans les chaînes de valeur de différents produits végétaux et animaux. De bons exemples de ce phénomène sont les piments produits dans le Mulanje, l'huile de tournesol dans le Mzimba, le riz de Kilombero dans le Karonga et les aliments du bétail au sud de Lilongwe. En outre, de nombreux agriculteurs ont décidé de diversifier leurs cultures et leur alimentation pour s'adapter au changement climatique. Ils investissent également dans la production animale.

Comment les familles d'agriculteurs peuvent-elles s'engager davantage dans les chaînes de valeur modernes ?

Les organisations locales et régionales ont pour mission de soutenir les agriculteurs. En premier lieu, les organisations comme la NASFAM peuvent contribuer à mobiliser et responsabiliser

les exploitations familiales pour qu'elles travaillent en groupes organisés ; elles peuvent fournir l'appui financier et technique nécessaire pour aider les agriculteurs à réaliser des économies d'échelle. Il est également plus facile de proposer d'autres services appropriés si les agriculteurs travaillent en groupes organisés. Par exemple, la NASFAM a pu offrir aux familles d'agriculteurs des services de vulgarisation et de formation en matière de gouvernance et de développement institutionnel par l'intermédiaire de clubs et d'associations. Elle aide maintenant des groupes d'agriculteurs à investir dans des centres d'innovation et de productivité et à les gérer eux-mêmes. Ces centres permettent aux agriculteurs d'investir dans l'agroalimentaire et d'autres formes d'apport de valeur ajoutée.

La Confédération des unions agricoles d'Afrique australe et le Réseau d'analyse des politiques sur l'alimentation, l'agriculture et les ressources naturelles sont des organisations régionales qui travaillent en étroite collaboration avec les organisations d'exploitations familiales d'Afrique australe, dont la NASFAM. Ces organisations offrent un appui technique sous forme d'analyses scientifiques et d'interprétations des résultats des recherches et leurs répercussions pour les familles d'agriculteurs. En tant qu'organisations régionales, elles sont aussi activement impliquées dans des activités de sensibilisation de haut niveau et dans la mobilisation des pouvoirs publics, sans oublier la levée de ressources financières au niveau régional et continental.

Quels sont les autres types d'appui nécessaires pour rendre l'agriculture familiale plus rentable ?

Il faut soutenir les agriculteurs avec des services de vulgarisation de haute qualité axés sur les marchés et leur permettre d'accéder à des technologies telles que les semences améliorées et les intrants durables qui pourraient les aider à produire de manière efficace et efficiente. En outre, il faut aussi les aider à s'adapter au changement climatique et à atténuer ses effets. ■

Charles Mkoka



Suivre le rythme du changement

Dans le secteur agricole high-tech et très compétitif de l'Europe, l'avènement d'une génération plus jeune et mieux instruite est la meilleure chance dont dispose l'agriculture familiale pour maintenir sa place dans un monde en perpétuelle évolution.

Pour de nombreuses familles d'agriculteurs, l'envoi d'un fils ou d'une fille à l'université est un bon moyen de s'assurer qu'ils suivront un parcours professionnel différent. Cependant, un secteur agricole aussi développé que celui en Europe ne signifie pas nécessairement que les exploitations familiales disparaîtront – mais elles doivent travailler dur pour garder le cap. "Une formation formelle peut être un outil extrêmement utile", déclare l'exploitant de la ferme laitière Matthias Daun, qui a décroché un diplôme de sciences agricoles à l'Université de Bonn, en Allemagne, avant de revenir sur la ferme familiale de 180 hectares.

"Il m'est apparu clairement, dès le départ, que je devais constamment me tenir au courant des tendances du secteur et en suivre de près l'évolution en investissant dans les nouvelles technologies. L'agriculture, comme tous les autres secteurs d'activité, est un domaine compétitif et les jeunes agriculteurs sont très conscients de devoir se tenir au fait des derniers développements."

M. Daun élève environ 180 vaches laitières avec ses parents sur leur exploitation située dans les prairies de l'ouest de l'Allemagne. Cette ferme est dans leur famille depuis 1856 et la lignée Daun travaille dans l'agriculture depuis beaucoup plus longtemps. Très vite, il a semblé évident pour toute la famille que Matthias serait celui qui reprendrait la direction de l'exploitation. "La transition a été grandement facilitée par mon père qui, lui-même, avait pris la suite de mon grand-père", dit-il. "Honnêtement, je dois admettre que l'expérience de mon père a été très utile !"

Cultiver en pensant à l'avenir

Lorsqu'il ne s'occupe pas de ses vaches, M. Daun est également

vice-président du Conseil européen des jeunes agriculteurs (CEJA). Il a vu dans toute l'UE sa génération d'exploitants familiaux adopter une technologie de plus en plus poussée et répondre à des marchés toujours plus exigeants. "Au fur et à mesure que les jeunes agriculteurs deviennent plus instruits et capables d'utiliser les technologies et les outils de communication, il apparaît clairement que non seulement ils sont les mieux placés pour nourrir les générations à venir, mais aussi qu'ils le feront plus efficacement et de manière plus durable", affirme M. Daun.

Être agriculteur dans l'UE n'a pas grand chose à voir avec la même activité dans les pays en développement. Toutefois, les exploitations familiales sont partout confrontées au même constat : les jeunes cherchent à faire carrière ailleurs. M. Daun voit trois raisons à cela : "D'abord, l'agriculture est une activité qui rapporte encore moins que la plupart des autres secteurs de l'économie, avec de faibles rendements pour des investissements élevés pendant les premières années de production. Ensuite, il y a la pression sociale : l'agriculture est mal considérée, non seulement par les gens de la même génération que les jeunes agriculteurs, mais aussi souvent par leurs parents – même s'ils sont eux-mêmes agriculteurs. Enfin, des obstacles tels que l'accès aux terres et au crédit rendent difficile l'entrée dans la profession."

L'Allemagne n'est pas seule à connaître ces problèmes, loin de là ; ceci provoque une crise démographique dans l'agriculture de toute l'Europe. Actuellement, seulement 7 % des agriculteurs européens ont moins de 35 ans, alors qu'un tiers d'entre eux a plus de 65 ans.

"Il nous faut concentrer nos efforts à améliorer les perspectives qu'offre la filière agricole aux jeunes. Nous devons éliminer les obstacles qui se dressent sur leur chemin", déclare M. Daun. C'est l'objectif du CEJA qui rassemble de jeunes agriculteurs de toute l'Europe. Les agriculteurs – dont M. Daun – devant, en général, rester à proximité de leurs exploitations, ces initiatives ont pour la plupart été mises en ligne. Le CEJA a mis au point des cours de formation sur Internet pour soutenir davantage les jeunes qui souhaitent devenir agriculteurs avec, entre autres, des projets pour accompagner les femmes dans l'entrepreneuriat.

"Nous pensons que les jeunes qui ont grandi dans un milieu agricole familial doivent être aidés à rester dans les zones rurales et continuer à travailler dans leurs exploitations. Parallèlement, les politiques publiques devraient s'attacher à faciliter l'arrivée de sang neuf dans le secteur, qu'il s'agisse de jeunes originaires de zones urbaines ou rurales."

Pour les agriculteurs des pays en développement, l'agriculture européenne représente un idéal de haute technologie auquel ils aspirent. M. Daun sait toutefois que la survie des exploitations familiales en Europe et ailleurs dépend de quelque chose de plus fondamental : les agriculteurs doivent se rassembler pour se défendre. "La coopération entre les agriculteurs au niveau local, national et régional est cruciale, en particulier par rapport à l'économie mondiale", dit-il. "Les jeunes agriculteurs comprennent cela mieux que quiconque." ■

T. Paul Cox



Une agriculture familiale plurielle

L'agriculture familiale est, sans aucun doute, la voie d'avenir, selon le chercheur du CIRAD Jean-Michel Sourisseau. Et si les rapports sociaux en son sein doivent être repensés, sa force doit être préservée.

Jean-Michel Sourisseau est socio-économiste au Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD).

L'agriculture familiale est plurielle. En déclarant 2014 "Année de l'agriculture familiale", ne court-on pas le risque d'aboutir à des propositions "globales", peu applicables au plan local?

L'agriculture reste majoritairement familiale en terme d'emplois et il y a peu de danger qu'on arrive à une forte normalisation. La normalisation viendrait de la modernisation et de l'industrialisation des processus agricoles avec concentration des terres, augmentation des surfaces, diminution du nombre d'espèces cultivées, normalisation des processus en aval, etc. Ce processus entraînerait la disparition de l'agriculture familiale. Si on veut préserver la forme familiale de production, cela suppose le respect de la diversité de son mode de fonctionnement.

Il faut se méfier d'une lecture linéaire de l'évolution des structures agraires. La concentration des structures et les formes de modernisation qu'on connaît aujourd'hui ne datent finalement que de la révolution industrielle et ne se sont produites, bien souvent, qu'après la deuxième guerre mondiale. C'est une histoire assez courte à l'échelle des histoires des agricultures du monde. Il semble qu'il y ait encore un avenir pour des formes très diversifiées d'agriculture familiale.

Ceci est d'autant plus vrai que d'ici 2025 en Afrique sub-saharienne, ce sont, selon les travaux du programme Ruralstruc, 330 millions de jeunes qui arriveront sur le marché du travail. Ces jeunes seront en grande partie en milieu

rural. Est-ce qu'une politique agricole productiviste "classique" est jouable au niveau macroéconomique pour gérer ce défi de l'emploi ? On peut douter. En France, en quelques décennies, les agriculteurs sont certes passés de 50 % à 2 % de la population active. Mais est-ce aujourd'hui imaginable en Afrique subsaharienne, voire au niveau planétaire, d'avoir seulement 2 % d'actifs dans l'agriculture ?

Mais l'agriculture familiale est impactée par des phénomènes globaux tels que l'utilisation croissante des NTIC, l'urbanisation, le vieillissement des paysans...

L'agriculture familiale est affectée par tous ces phénomènes globaux mais leurs conséquences varient. Par exemple, l'Afrique s'urbanise mais cela ne signifie pas une désertification des campagnes comme on l'a connue ailleurs car la population rurale augmentera aussi, nécessairement, ces 20 à 40 prochaines années en raison du seul facteur démographique. D'autre part, on pense que la modernisation va nécessairement vers une concentration des structures agraires. Mais ce n'est vrai ni en Afrique de l'Ouest ni en Inde, où on constate même un émiettement de ces structures. Au Brésil, on a une stagnation de la taille moyenne des exploitations. Dans des pays comme les États-Unis, le nombre des grandes et surtout des très petites exploitations augmente. Actuellement le nombre d'exploitations agricoles motorisées et ayant tous les atouts de la révolution verte ne représente que 2 % des structures dans le monde. Donc même si on souhaitait apporter des solutions

globales, uniformes, ce dont je ne suis pas sûr, il y a encore une diversité et des différentiels de productivité que l'on ne peut pas nier et qui ne sont pas près de se résorber...

La performance de l'agriculture familiale est-elle conditionnée à la nature de la structure familiale? Comment l'évolution de la condition des femmes et des enfants affecte-t-elle cette structure?

On raisonne souvent comme si l'agriculture familiale est bonne pour chacun et pour tous. Or, il convient sûrement d'être plus objectif. Ainsi la plupart des agricultures familiales ne sont guère favorables à l'émancipation des femmes car les structures sont souvent très patriarcales, avec une centralisation des décisions et des moyens de production au niveau du chef d'exploitation, qui est souvent un homme. Mais une partie de l'efficacité des agricultures familiales se fonde, précisément, sur l'utilisation souple de cette main-d'oeuvre familiale sous une seule autorité, mobilisable facilement et souvent sous rémunérée monétairement.

Avec la montée de demandes – légitimes – d'émancipation individuelle au sein des exploitations, des jeunes ou des femmes, les rapports sociaux au sein de la famille sont repensés. Mais ce n'est pas pour autant la structure familiale qui est remise en cause. L'idée est de garder la force de l'organisation familiale, de ce rapport au travail et au patrimoine, tout en rééquilibrant quelque peu les rapports sociaux au sein de la famille. ■

Bénédicte Châtel



2 | LES CONDITIONS DU SUCCÈS

Produire plus et mieux

Les agricultures familiales des pays ACP peuvent produire plus, différemment. Hommes et femmes mieux formés et informés, compétences et savoirs locaux valorisés, environnement favorable, politiques adaptées sont autant de conditions qui leur permettront de répondre aux multiples défis d'aujourd'hui – changement climatique, explosion démographique, urbanisation, entre autres.



2 | LES CONDITIONS DU SUCCÈS

L'agriculture industrielle, majoritaire dans les pays développés, a longtemps constitué l'unique modèle de développement. Et pourtant près de 98 % des 500 millions de producteurs dans le monde sont des agriculteurs familiaux ! On comprend mieux pourquoi, depuis quelques années, les dérives et les risques d'une agriculture industrielle, productive mais exigeante en intrants, néfaste pour l'environnement et inextricablement liée à des marchés mondiaux volatiles, sont davantage mis en lumière et discutés. Dans la foulée, on redécouvre que les agricultures familiales sont dotées de nombreux atouts. Dans les pays ACP, dans un contexte mondial d'urbanisation galopante et de changement climatique, ce sont elles qui maintiennent des équilibres sociaux, économiques et environnementaux souvent fragiles. Mais leur essor ne pourra se faire sans conditions particulières, comme ce fut le cas en Europe.

Des agriculteurs formés et organisés

L'agriculture familiale fait vivre aujourd'hui 2,6 milliards de personnes et offre du travail à 40 % de la population active mondiale. Mais cette population, composée d'une bonne moitié de femmes, et d'une grande partie de jeunes, est peu formée et n'a qu'un accès très rare à des formations. Les technologies de l'information et de la communication (TIC) ont été une révolution pour le développement des capacités et compétences des petits producteurs des pays ACP. Accédant aux sites les plus reculés, les téléphones portables viennent en aide à des agriculteurs jusqu'alors laissés à eux-mêmes. En Ouganda, une association originale entre l'État et la fondation Grameen permet, via la téléphonie mobile, d'offrir des services de vulgarisation de qualité aux communautés les plus isolées (voir encadré). Équipées d'un seul téléphone portable, les productrices de karité du Burkina Faso peuvent désormais s'informer et se former sur leurs droits, les prix des marchés, la commercialisation. Elles vendent à des prix plus rémunérateurs des produits de meilleure qualité. En Haïti, en accompagnant les unités de transformation



Mali: l'accès au crédit n'est plus un mirage

Avec le soutien de l'ONG internationale SOS FAIM, le Syndicat des exploitants agricoles de la zone Office du Niger (Sexagon) et l'institution de microfinance Kafo Jiginew ont

lancé en 2009 un Fonds d'appui aux initiatives rurales (FAIR) pour permettre aux petits producteurs de la zone rizicole de l'Office (centre du Mali), d'accéder à des services financiers adaptés à leurs besoins. En cinq ans, plus de 6 200 crédits ont été octroyés pour l'achat de semences, d'engrais, de bœufs ou de motoculteurs. "FAIR est un succès car les taux d'intérêts de nos crédits sont inférieurs à ceux appliqués sur le marché bancaire

malien et les garanties sont adaptées aux revenus des producteurs et à leur production", explique le Directeur général de Kafo Jiginew, David Dao. En outre, "la présence sur le terrain de plus de 300 agents commerciaux formés pour répondre aux exigences des petits exploitants a permis d'instaurer une relation de confiance avec les producteurs locaux".

Soumaila Diarra



© FAO/R. Gangale

Les écoles pratiques d'agriculture ont un rôle clé dans la formation de petits exploitants agricoles. Comme ici, à Dangaza (République centrafricaine), où un animateur partage son savoir avec des agriculteurs locaux.

dans la présentation et la qualité des produits transformés, le projet Racines et Tubercules conduit par IICA/MARNDR/CARDI s'intéresse à toute la chaîne de production pour la pomme de terre, le manioc, l'igname et le mazonbèl (*Colocassia esculenta*) et à la promotion de leur consommation.

La structuration du secteur, opérée par les organisations paysannes (OP) aux niveaux local, régional et international, est en bonne voie. Les OP des pays ACP partagent désormais leurs expériences, succès et échecs au niveau mondial. Leurs plaidoyers en faveur des agricultures familiales sont davantage construits et plus écoutés par les gouvernements. En Afrique, la Plateforme régionale des organisations paysannes

d'Afrique centrale (PROPAC), la Fédération des producteurs de l'Afrique de l'Est (EAFF) et le Réseau des organisations paysannes et de producteurs de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA) mobilisent leurs membres et la communauté internationale autour d'un message clair : "L'agriculture familiale innovante, lorsqu'elle est soutenue par des recherches appropriées, des investissements favorables et une protection adéquate, peut surpasser la production industrielle. Elle constitue la base de la souveraineté alimentaire des communautés, des pays et sous-régions d'Afrique." Les OP ont développé des services de plus en plus indispensables aux agricultures familiales, comme le financement. Au Mali, Kafo Jiginew (institution de microfinance) et le Sexagon (syndicat des riziculteurs de l'Office du Niger) ont élaboré une stratégie pour la mise en place de services financiers pour les petits exploitants. En Éthiopie, la coopération des producteurs de café d'Oromia a créé sa propre banque, qui offre des crédits aux producteurs de café.

Miser sur le "local"

Au fil des générations, les agricultures familiales ont assuré la reproduction de semences locales adaptées à leur environnement. Après avoir été abandonnées au profit de semences supposées plus productives, elles reviennent sur le devant de la scène. Souvent peu exigeantes en eau, résistantes aux conditions climatiques locales et aux ravageurs, disponibles à moindre coût, elles sont un élément indispensable à la sécurité alimentaire. Au Niger, les variétés traditionnelles de mil ont montré de grandes capacités d'adaptation aux variations climatiques. Au Mali, l'Association des organisations paysannes professionnelles du Mali (AOPP) a créé des coopératives semencières qui, s'appuyant sur un réseau de paysans expérimentateurs, vendent des semences certifiées adaptées aux conditions locales.

Améliorer la valeur ajoutée des produits locaux est aussi un enjeu important. "Café Ziama Macenta", "Miel blanc d'Oku", "Poivre de Penja" ou encore "Jamaican Blue Mountain Coffee", les produits de qualité liés à l'origine (dont les indications géographiques) tendent à se développer depuis quelques années en Afrique et dans les Caraïbes. Ils bénéficient de l'appui d'un certain nombre d'organisations régionales (OAPI, ARIPO, CARICOM) et de partenaires techniques et financiers (AFD, CIRAD, CTA, UE, FAO, OMP). Ces approches permettent, en théorie, aux producteurs, de vendre à des prix plus rémunérateurs tout en bénéficiant d'une protection légale. Si les coûts organisationnels et les frais de certification (obtention des certificats, suivi et contrôle qualité, coûts liés) ne sont pas négligeables, ces approches permettent toutefois d'appuyer des dynamiques locales, de renforcer les compétences et, dans certains cas, d'accéder à de nouveaux marchés.

Diffuser les innovations des agriculteurs familiaux, ►



2 | LES CONDITIONS DU SUCCÈS

► d'un pays ou d'une région à l'autre est une étape supplémentaire vers l'essor de ces agricultures. À Trinité-et-Tobago, la famille Ramsaroop s'est distinguée par ses capacités d'innovation. Propriétaire d'une petite exploitation aux sols épuisés par des décennies de production intensive de canne à sucre, elle est désormais florissante grâce à l'inventivité de Chemraj, le père, et à la persévérance de la mère, Sita. Tandis que ce dernier inventait des machines agricoles bon marché en matériaux recyclés pour pallier le manque de main-d'oeuvre, Mme Ramsaroop gérait les finances et l'administration de l'exploitation familiale produisant légumes et légumes racines de main de maître. La famille a développé un paquet technique désormais connu et diffusé dans toute l'île. En République dominicaine, les apiculteurs familiaux ont participé avec succès et inventivité au projet du Centre pour le développement de l'agriculture et de la foresterie (CEDAF) pour relancer un secteur dévasté par le *Varroa (Varroa jacobsoni)*, un parasite qui s'attaquait aux ruchers traditionnels.

En associant agriculture et élevage, en adoptant des techniques agricoles comme l'agroforesterie liée à l'agriculture de conservation, les exploitations familiales peuvent lutter efficacement contre le changement climatique. Leur force tient dans leurs grandes

capacités d'adaptation, la main-d'oeuvre disponible et la connaissance de leurs terroirs. Planter des arbres sur un champ cultivé a de multiples avantages (moindre évaporation, ombrage, fourrage pour le bétail, etc.) (voir *Spore* 170).

Renforcer l'accès au financement et sécuriser le foncier

Le financement est un levier majeur pour le développement des agricultures familiales, qui, le plus souvent, n'y ont pas accès. Les TIC ont permis de faciliter l'accès à des zones reculées des pays ACP. Au Kenya, l'Equity Bank se déplace dans les villages ruraux grâce à des "agences mobiles", installées dans des véhicules utilitaires. Les gouvernements tâchent également de renforcer l'accès des agriculteurs familiaux au financement. En Tanzanie, l'État a voté, dès 2005, une loi favorisant les certificats d'entrepôt (ou "warrantage"). Les petits producteurs de café ou de coton, seuls ou en coopérative, déposent leur récolte dans un entrepôt en échange d'un prêt équivalent à 70 % de la valeur marchande de leur produit. Une fois la vente effectuée, la banque récupère le montant du crédit plus les intérêts et verse la somme restante au producteur ou à la coopérative.

Les femmes du village de Cassou (centre-ouest du Burkina Faso) ont expérimenté avec succès la mise en oeuvre de la loi sur le foncier rural adoptée en 2009 leur permettant d'accéder à la propriété foncière.



© MediaProd// Maïga



Sécuriser l'accès au foncier des producteurs familiaux est aussi une priorité. Les pressions sur la terre (croissance démographique, urbanisation, accaparement, etc.) se multiplient. Elles entraînent déplacement des communautés locales, insécurité alimentaire et souvent, déforestation. Les lois foncières doivent protéger les petits producteurs, *a fortiori* les femmes et les jeunes, plus vulnérables. Dans de nombreux pays ACP où domine le patriarcat, l'enjeu est de taille. Lorsque les États légifèrent, il leur faut lutter contre de fortes résistances. Au Burkina Faso, le Groupe de recherche et d'action sur le foncier (GRAF) aide les femmes à faire reconnaître leurs droits, inscrits dans la loi sur le foncier rural adoptée en 2009 (qui reconnaît explicitement les droits des femmes sur les terres rurales, au même titre que les hommes), mais rarement reconnus sur le terrain. Avec la cartographie participative, système basé sur la participation de communautés et l'usage de Systèmes d'information géographiques participatifs, les communautés les plus isolées et vulnérables des îles Tuvalu et des Vanuatu ont pris conscience de leurs droits et de leurs territoires : elles sont mieux armées pour les défendre.

Des politiques nationales favorables aux agricultures paysannes sont ainsi indispensables. Les États doivent

garantir l'accès au foncier et au financement et s'engager à soutenir financièrement l'agriculture. Pour Jean-Michel Sourisseau, agroéconomiste, chercheur au CIRAD, ces conditions sont importantes, mais pas suffisantes. "Si la déclaration de Maputo (NDLR : par laquelle, en 2003, les États de l'Union africaine s'engageaient à dépenser 10 % de leur PIB pour l'agriculture) va dans le bon sens, elle n'est pas suffisante. Elle doit s'accompagner d'un développement inclusif, qui comprenne les transports, l'éducation, la santé, l'accès aux TIC. Cet indispensable développement va bien au-delà du 'développement rural'. Mais surtout, l'essor des agricultures familiales ne pourra se faire sans une protection vis-à-vis de la concurrence des agricultures industrielles."

Les agricultures familiales disposent d'un incroyable potentiel pour résoudre les nombreux défis auxquels sont confrontés les ruraux des pays ACP : apporter de vraies réponses en termes de sécurité alimentaire, contribuer au maintien de la biodiversité et à un environnement durable, participer au bien-être social en étant pourvoyeuses d'emploi décent pour l'ensemble de la population. Elles sont des alternatives viables et fiables, à condition d'être accompagnées. ■

Anne Perrin

Productrices de légumineuses participent à un programme de crédit-stockage mis en place avec l'aide de TechnoServe et s'adressant à 22 coopératives agricoles au Ghana.



© TechnoServe



La noix de cajou, pierre angulaire de l'économie familiale

Le travail lié à la noix de cajou est, la plupart du temps, bien réparti entre les membres d'une même famille. C'est une activité qui se partage aussi entre la ferme et l'usine.



© RONGEAD

À Bamoro, sur l'axe routier Bouaké-Katiola, au centre de la Côte d'Ivoire, Yao Adjoua, âgée de 71 ans, travaille l'anacarde depuis plus d'une dizaine d'années. Elle le fait, précise-t-elle, en parfaite collaboration avec son époux, Kanga Yao, également producteur de noix de cajou.

Femme d'un village ivoirien séparant des noix de cajou.

Yao Adjoua, nonobstant son âge avancé, déclare intervenir dans tout le processus de production : de l'entretien des arbres sur sa parcelle de 1,5 hectare à la récolte, jusqu'à la vente. Elle travaille sans répit avec des outils simples, associant la noix à d'autres cultures (igname, manioc, gombo, etc.). Cette culture lui permet de subvenir aux besoins de sa famille sans recourir à une quelconque aide extérieure. Elle récolte et commercialise en pleine saison, de février à juin, mais peut vendre aussi de petites quantités stockées tout au long de l'année. Son revenu saisonnier est de l'ordre de 60 000 francs CFA (91,50 €) auquel il faut ajouter 5 000 FCFA (7,50 €) à 10 000 FCFA (plus de 15 €) hors-saison. Avec ceci, elle parvient à subvenir aux besoins de sa famille en matière de nourriture, de santé ; elle peut scolariser ses sept petits-enfants qui l'aident à entretenir

son champ et à récolter les noix pendant les vacances scolaires.

En général, en Afrique de l'Ouest, la propriété de la terre appartient aux hommes qui confient une petite parcelle à leurs épouses. Le défrichage et le labour sont faits par les hommes et le sarclage par les femmes tandis que la récolte est réalisée en groupe. Pour les cultures vivrières, ce sont des activités non rémunérées au sein de la famille. Mais pour l'anacarde, la logique est davantage économique. Si des fils vivent sur l'exploitation et veulent travailler sur la parcelle d'anacarde, ils sont considérés par le chef d'exploitation, leur père, quasiment comme des salariés. Les femmes, avec les enfants, interviennent essentiellement au niveau de la récolte car c'est un travail minutieux. La patience est de rigueur.

"Concrètement, les femmes et les enfants ramassent les noix et reviennent le soir, leur seau rempli de noix sur la tête", explique Pierre Ricau de Rongead, une ONG spécialisée dans les noix de cajou. "Chemin faisant, elles vendent un à deux kilos pour payer les légumes ou l'école. De retour à la maison, les noix seront divisées, à raison d'un tiers pour la femme et deux tiers pour son époux."

Le rôle de la femme consiste à assumer toutes les dépenses du quotidien à l'exception, en général, des frais alimentaires en période de soudure. Les frais de scolarité sont partagés, bien souvent, entre le mari et la femme en fonction d'un certain rapport de force interne à la famille. Quant aux dépenses d'investissement sur la ferme (achat de moto, de semences, de matériel, etc.), même liées à l'anacarde, elles incombent au mari.

De façon générale, le travail de la

femme s'arrête à la ferme. Les usines de décorticage de la noix de cajou sont situées de façon croissante dans les gros bourgs ou les agglomérations et elles ont recours à une main d'œuvre féminine certes, mais essentiellement urbaine ou péri-urbaine. A Bouaké, au nord de la Côte d'Ivoire, ce seront des femmes de ménages urbains qui se rendront à l'usine ; à Bobo-Dioulasso, au Burkina Faso, ce sont davantage des salariées issues de ménages péri-urbains qui en franchiront le seuil.

Dans les villages, le usines sont plus rares, notamment parce qu'elles rencontrent des difficultés à trouver de la main d'œuvre. Lors des pics de travail liés au calendrier agricole, tout le monde travaille à la ferme. Et ce d'autant plus lorsque le prix du kilo de la noix de cajou excède 250 FCFA (0,38 €) /kg car il est plus intéressant pour une femme d'aller récolter des noix dans son champs plutôt que de les décortiquer à l'usine.

"Les usines trouveront facilement de la main-d'oeuvre en février et mars lorsque la récolte ne fait que démarrer et qu'il n'y a pas trop de travaux des champs", précise encore le spécialiste. "Elles trouveront aussi de la main d'œuvre en juillet et août lorsque les semis s'achèvent et qu'il y a davantage de mains disponibles. Mais entretemps, lorsque l'activité agricole est intense, il est difficile pour les usines de trouver des femmes à embaucher."

Une filière où les complémentarités entre hommes et femmes sur l'exploitation agricole, mais aussi entre le travail à la ferme et à l'usine jouent à plein. ■

Patrice Kouakou
et Bénédicte Châtel



Elisabeth Atangana est également représentante spéciale de la FAO pour les coopératives.

Coopératives : l'union fait la force

En rassemblant leurs forces au sein de coopératives, les agriculteurs familiaux sont à même de répondre aux exigences des marchés internationaux, estime Elisabeth Atangana, Présidente de la Plateforme sous-régionale des organisations paysannes d'Afrique centrale (PROPAC).

Comment les coopératives répondent-elles aux défis de l'agriculture familiale en Afrique ?

En mobilisant du capital humain, des ressources financières, des ressources de production, du foncier, les coopératives mutualisent, en quelque sorte, des forces à la fois humaines, matérielles et financières. Ceci permet d'accompagner les membres de la coopérative à répondre aux exigences de l'économie agricole.

Les coopératives aident-elles les petits exploitants à mieux intégrer les marchés et à augmenter leurs revenus ?

Accéder aux marchés implique améliorer sa productivité, sa qualité, à un bon coût. En rassemblant nos forces, nos moyens, nos ressources, il est probable que nous soyons en mesure de répondre aux exigences des marchés internationaux.

À travers les coopératives, nous bénéficions aussi de formations qui initient, *via* l'apprentissage, à la concurrence. Pour répondre au déficit en terres, à l'insécurité foncière, pour conclure des contrats, notamment la fourniture d'intrants, plusieurs exploitations familiales regroupées en coopératives parviennent à mieux négocier que seule. Lorsque vous êtes seul, c'est plutôt le partenaire qui vous impose son prix. Seul, je ne peux pas produire les quantités commandées mais ensemble nous pouvons y arriver. Ces éléments font que la coopérative est une forme d'organisation aujourd'hui conseillée aux agriculteurs familiaux. Il existe des institutions rurales qui prennent aussi la forme

mutualiste des coopératives. Mais aujourd'hui, elles doivent s'arrimer à la loi coopérative de l'OHADA qui prévaut en Afrique centrale.

Quelles sont les forces et faiblesses du modèle coopératif dans ses relations avec le secteur privé ?

Le facteur humain est une force très importante. Les organisations peuvent se rassembler pour développer des centres de formation, les ressources humaines et assurer non seulement les connaissances, les innovations mais aussi la pérennité. Les coopératives peuvent contribuer à créer des emplois durables, à mobiliser des capitaux, à négocier un crédit bancaire.

Les coopératives sont aussi force de proposition. Elles connaissent les besoins de la base, les font remonter et constituent de fait un partenaire pour les pouvoirs publics afin de mieux s'atteler aux différentes questions qui se posent aux agriculteurs sur le terrain. Elles assurent la sécurité et la souveraineté alimentaire parce qu'elles concourent à mobiliser la production vers les marchés locaux. Mais ce n'est pas une liste exhaustive des qualités.

Côté faiblesses, il faut encore renforcer leurs capacités en termes de management, de gouvernance, de capacité de négociation, d'organisation. Cela nécessite de l'argent et il leur faut donc des ressources.

Nous devons aussi mobiliser les coopératives par rapport aux chaînes de valeur, c'est-à-dire partir de la production jusqu'à la table du consommateur. Il faut améliorer la production qualitativement et

quantitativement, le marketing, la présentation des produits afin qu'ils soient compétitifs.

Les coopératives devraient être sources de richesse. Or, certaines disparaissent, appauvrissant leurs membres. Quels sont les mesures préventives à adopter ?

Les fondateurs de coopératives investissent en argent mais aussi en temps de travail, en volonté, en engagement jusqu'à devenir crédibles et mobiliser des partenaires. Lorsque les partenaires arrivent, ils peuvent vouloir accélérer les choses. Il faut alors une bonne gouvernance, une bonne organisation où chacun maîtrise et joue son rôle : les décideurs stratégiques ou politiques aussi bien que l'équipe technique. C'est dans le cadre de cette synergie autocontrôlée que la coopérative peut avancer et atteindre ses objectifs.

De quels moyens disposent les coopératives pour renforcer leur discipline ?

La discipline c'est d'abord la réglementation. La réglementation de l'État mais aussi le règlement intérieur. Il faut être rigoureux pour pouvoir réprimer ou réprimander ceux qui ne respectent pas la discipline, permettre à chacun de se rattraper mais aussi pouvoir radier ceux qui ne sont pas aptes à rester dans la coopérative. Mais le principe d'adhésion reste de rigueur. Il faut donc un apprentissage, une formation permanente des responsables, des techniciens et de tous les acteurs qui gravitent autour de l'action coopérative. ■

Anne Mireille Nzouankeu



TIC et formation pratique : une combinaison efficace

Aider les exploitants agricoles travaillant en famille à accéder au savoir-faire agricole et à de nouvelles techniques est au cœur d'une initiative ougandaise.

Il y a quatre ans, Mwanga John Bosco et sa famille avaient peu de compétences en matière agricole. Comme de nombreux autres agriculteurs du district de Kapchorwa, dans l'est de l'Ouganda, la famille Mwanga ne savait presque rien de la lutte contre les ravageurs et les maladies ou encore de la transformation après récolte ; obtenir un bon prix pour leurs récoltes n'était qu'un rêve. Toutefois, les quatre dernières années ont vu les choses évoluer pour elle et pour des milliers d'autres agriculteurs, grâce à une initiative qui s'est étendue à 43 districts de l'Ouganda et a touché près de 300 000 agriculteurs dans plus de 20 000 villages.

L'initiative des Travailleurs communautaires du savoir (CKW, de son sigle anglais), un projet de 9 millions de dollars US mis en œuvre par la Fondation Grameen, a formé et équipé plus de 1 300 travailleurs du savoir élus par les communautés pour conseiller les familles d'agriculteurs et les relier à un service d'information national basé sur la téléphonie intelligente. Chaque travailleur est aussi chargé de veiller à ce que les agriculteurs et leurs familles entreprennent des activités agricoles qui génèrent des revenus et suivent une formation afin de considérer l'exploitation agricole comme une entreprise. Le suivi est assuré au moyen d'un rapport familial que chaque ménage doit préparer et qui détaille l'accroissement de la richesse par l'acquisition d'actifs de production tels que des houes, bœufs et brouettes.

Pour le ménage Mwanga, qui maintenant gagne en moyenne 20 millions de shillings ougandais (5 750 €) par an en pratiquant une agriculture mixte combinant culture et élevage sur leur parcelle de 0,4 ha, l'initiative a été la clef de sa

réussite. "Je sais maintenant préparer la terre, espacer les cultures et conserver l'eau", dit M. Mwanga. "Si je découvre une maladie ou un ravageur sur mes terres, j'appelle un travailleur du savoir qui viendra et nous indiquera comment le traiter." La famille de M. Mwanga sert maintenant de lieu d'apprentissage pour les autres agriculteurs par le biais de son entreprise Village Farm Sipi.

Collecte et diffusion de l'information

Charles Chebet est le travailleur du savoir de la paroisse de Chepkwanda ; il a été sélectionné par sa communauté et formé à fournir des conseils en matière agricole. "Mon travail consiste à surveiller ce que font les agriculteurs et à repérer les ravageurs et maladies qui touchent les cultures. Nous formons aussi les agriculteurs et leurs familles et nous recherchons des marchés à l'extérieur de notre paroisse pour permettre aux agriculteurs d'obtenir de bons prix." L'unité familiale étant aussi la clef du succès du projet, les travailleurs du savoir veillent à ce que les conjoints travaillent ensemble dans leurs jardins et prennent les décisions en commun.

Le bureau de Grameen gère également un centre d'appel pour les agriculteurs, dont le personnel est constitué d'une équipe d'experts agricoles capables de communiquer en neuf langues ; les agriculteurs bénéficient d'une ligne téléphonique sans frais. Pour Fiona Byarugaba, chargée de la commercialisation et de la communication pour la Fondation Grameen en Ouganda, le modèle des travailleurs du savoir est unique dans sa vocation à fournir à la fois des services de vulgarisation et de collecte de données. "L'utilisation de la technologie a permis de soutenir les familles d'agriculteurs pour

un prix abordable", dit-elle. "L'élément crucial est le réseau humain ; la technologie seule ne pourra susciter l'adoption efficace de nouvelles pratiques."

Économiser et prospérer

Les travailleurs du savoir ont aussi pour fonction de fournir des intrants et de regrouper les récoltes pour la vente. "Nous aidons les familles à produire des cultures commercialisables et nous les mettons en rapport avec des marchés compétitifs où ils peuvent obtenir des prix justes", déclare Sam Satya, un agent de terrain qui supervise environ 100 travailleurs sur trois districts. Une étude, menée en décembre 2013 par l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI), a montré qu'après le démarrage de l'activité des travailleurs du savoir, les agriculteurs ont un peu moins vendu aux intermédiaires et un peu plus aux négociants, parce qu'ils étaient mieux informés des prix du marché.

Grâce à son travailleur du savoir, la famille de Josephine Chebet a appris à cultiver du café biologique qu'elle transforme et vend par l'intermédiaire d'une boutique du marché local. Elle vend aussi du piment rouge en poudre, des légumes et des bananes et a pu louer des terres supplémentaires dans le voisinage. Deux enfants de Josephine suivent maintenant des cours pour obtenir un diplôme qui leur permettra de contribuer à la gestion de l'exploitation. "Je suis heureuse car nous cultivons des produits de bonne qualité et que grâce à eux nous pouvons éduquer nos enfants. Même au plan de la santé, notre situation s'est améliorée parce que nous avons assez de nourriture", explique Josephine. ■

Pius Sawa



3 | UNE INTÉGRATION RENTABLE

Un lien vital dans la chaîne

Des exemples en provenance du Ghana, de la Jamaïque, de Madagascar et de l'Ouganda montrent qu'avec des mesures d'incitation adéquates et des systèmes d'attribution de contrats favorables, les exploitants familiaux peuvent prendre part avec succès aux chaînes de valeur internationales de haute qualité.



© SABMiller/OneRedEye

Dans les hautes terres rurales de Madagascar, 10 000 exploitants familiaux produisent des légumes pour les supermarchés européens. Parce que les agriculteurs s'intègrent dans une chaîne d'approvisionnement mondiale, leurs micro-contrats s'accompagnent de dispositions importantes d'assistance et de supervision des exploitations afin qu'ils puissent satisfaire à la complexité des exigences de qualité et à la rigueur des normes phytosanitaires. Cela a pour effet que les exploitants familiaux de l'un des pays les plus pauvres du monde sont parvenus à un niveau de vie plus élevé et à une plus grande stabilité dans leurs revenus que ceux qui restent en dehors du régime de l'agriculture sous contrat. Des progrès notables ont aussi été notés dans l'adoption de technologies, dans la gestion des ressources et l'augmentation de la productivité rizicole. Parallèlement, à Vanuatu, les exploitants familiaux des zones éloignées ont adopté des pratiques agronomiques améliorées et produisent de la vanille, du gingembre et d'autres épices certifiés biologiques et de premier ordre pour l'exportation et la vente aux touristes.

Malgré les contraintes rencontrées par de nombreux petits exploitants agricoles dans leurs efforts pour intégrer des chaînes d'approvisionnement efficaces – dont l'insuffisance des infrastructures rurales, des

installations de transformation et d'intrants – ces cas positifs montrent qu'avec les bonnes incitations et des mécanismes contractuels appropriés, les exploitants familiaux des pays ACP sont capables de prendre part avec succès aux chaînes de valeur internationales de haute qualité. Les marchés régionaux et intérieurs offrent d'autres possibilités de valorisation des chaînes de valeur par l'amélioration de leur efficacité et de l'accès aux marchés, qui garantiraient de meilleurs rendements économiques à tous les participants, dont les acheteurs, transformateurs et agriculteurs.

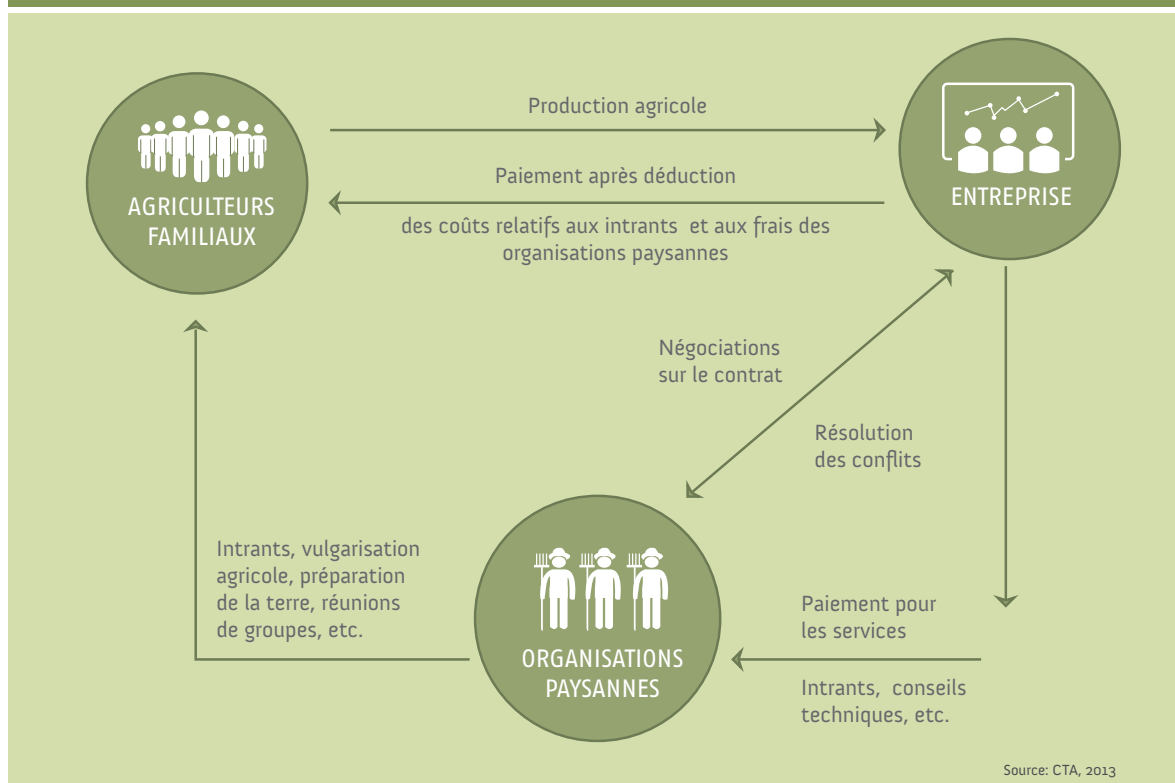
L'approvisionnement local

SABMiller, une société multinationale de brasserie bien connue en Ouganda pour sa bière "Eagle" fabriquée à base de sorgho, achète 20 000 tonnes de sorgho par an à plus de 20 000 agriculteurs, satisfaisant ainsi plus de 60 % des besoins de ses brasseries locales. Au Mozambique et au Sud Soudan, le manioc est maintenant l'ingrédient le plus utilisé pour la fabrication de la bière de SABMiller, bien que cela exige des agriculteurs qu'ils respectent des normes rigoureuses. Pour les y aider, SABMiller a investi dans la fourniture de matériel végétal amélioré, d'outils, d'engrais et de pesticides, tout en offrant un marché garanti aux groupes d'agriculteurs avec lesquels elle travaille. Les outils

La récolte du manioc au Mozambique pour SABMiller.



UN MODÈLE D'AGRICULTURE CONTRACTUELLE : COMMENT LES ORGANISATIONS PAYSANNES AIDENT LES AGRICULTEURS



sont en propriété commune et chaque groupe s'est engagé dans un accord "graine pour graine" selon lequel il est tenu de fournir autant de matériel végétal qu'il en a reçu, afin de le partager avec un autre groupe. Les groupes constituent aussi des forums utiles pour partager des informations sur les pratiques améliorées.

Jusqu'à récemment, le manioc n'était pas utilisé pour la production de bière, parce que le tubercule commence à se dégrader dans les 24 heures qui suivent sa récolte. Toutefois, une machine facilement transportable permettant une première transformation des

racines au champ a allongé de plusieurs semaines la période de stockage. "L'Afrique a un potentiel agricole énorme mais actuellement sous-exploité", déclare Mark Bowman, le directeur général de SABMiller Afrique. "Le secteur privé a un rôle crucial à jouer : en créant des débouchés commerciaux pour les petits agriculteurs dans nos chaînes de valeur, nous pouvons augmenter leur productivité, ce qui leur permet de nourrir leurs familles et d'obtenir des revenus plus élevés."

Même si certaines fermes restent trop pauvres, trop éloignées ou tout simplement trop petites pour ►

Un modèle "Divin"

Au Ghana, l'Union des agriculteurs Kuapa Kokoo, une coopérative d'associations de producteurs de cacao représentant plus de 85 000 agriculteurs, est fière de détenir 45 % des actions de Divine Chocolate, une entreprise internationale de chocolat équitable. De ce fait, lorsque l'entreprise

réalise des bénéfices, les exploitants familiaux de cacao au Ghana en font aussi et quand la récolte est bonne, Kuapa leur verse une prime.

Régie et contrôlée par les agriculteurs, l'Union veille à ce que ses membres participent de manière égalitaire à son développement, à sa gestion et au processus décisionnel. Les revenus de sa prime sociale et du commerce équitable bénéficient à tous les membres ainsi qu'à leurs communautés et financent des

installations telles que des puits et des écoles. Non seulement les dépenses de santé des membres sont payées par l'Union, mais celle-ci a aussi financé la formation de plus de 60 groupes de femmes pour développer leurs compétences et aptitudes aux fonctions de direction. "Le commerce équitable est une bonne chose ! Nous estimons que nous sommes payés équitablement et nous avons des personnes avec qui évoquer nos inquiétudes", dit Fati Issah, un membre de Kuapa Kokoo.



► s'intégrer aux chaînes de valeur modernes, de plus en plus de possibilités s'offrent aux exploitations familiales pour leur permettre d'éviter les ventes ponctuelles et devenir des agriculteurs commerciaux. En se mettant en rapport avec les marchés urbains (voir le reportage au Kenya, pages 25-26) ou en approvisionnant les hôtels et restaurants locaux (voir le reportage aux Samoa, page 23), les agriculteurs peuvent tirer profit de la demande croissante des consommateurs en produits variés – lait, viande, fruits, légumes – ainsi qu'en aliments transformés prêts-à-consommer.

L'importance du regroupement

La mise en place de chaînes d'approvisionnement viables comporte toutefois des risques à la fois pour les agriculteurs et les entreprises impliqués. C'est pourquoi il est crucial de développer des relations de confiance sur le long terme. Si les entreprises font confiance aux agriculteurs pour la livraison des produits, elles seront prêtes à investir et à aider les agriculteurs à cultiver, transformer et commercialiser ces produits au prix convenu. De même, si les agriculteurs sont convaincus que les entreprises honoreront leurs contrats, ils s'engageront à satisfaire les conditions agréées. Malheureusement, ces relations de confiance peuvent trop facilement être compromises, par exemple si les agriculteurs se laissent convaincre de vendre à d'autres acheteurs lorsqu'ils sont à court d'argent ou perturbés par des changements soudains survenant dans le marché.

Les organisations de producteurs jouent un rôle important dans le renforcement de la position des agriculteurs familiaux dans les chaînes de valeur, en servant à la fois de prestataires de services et de réseaux de défense des droits. Leur action est fréquemment déterminante pour l'augmentation de la valeur produite tout au long de la chaîne, par exemple en veillant à ce que la qualité des produits corresponde

bien aux normes exigées. Elles peuvent aussi mobiliser l'appui d'autres parties intéressées et aider les agriculteurs à négocier une part équitable du total des profits (voir l'encadré page 21).

Les organisations régionales ont aussi un rôle à jouer. En octobre 2013, le Réseau des organisations paysannes et de producteurs agricoles de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA) a organisé un forum d'affaires à Abidjan, en Côte d'Ivoire, pour appuyer le développement de partenariats entre les organisations de producteurs et le secteur privé. Tout en créant un forum favorisant le réseautage et le partage des meilleures pratiques afin d'avoir des chaînes de valeur efficaces, l'événement, co-financé par le CTA, a aussi offert une formation sur l'approche des chaînes de valeur et l'agriculture sous contrat. Des rencontres entre entreprises ont été organisées, conçues spécifiquement pour les organisations d'agriculteurs afin de les aider à attirer des investisseurs du secteur privé (voir l'encadré ci-dessus).

Le renforcement des partenariats est indispensable au bon fonctionnement et à l'efficacité d'une chaîne de valeur. Cela n'est pas seulement valable pour les chaînes opérant sur des produits végétaux ; la demande croissante de lait et de viande entraîne une augmentation des opportunités offertes aux pasteurs et autres éleveurs familiaux de travailler avec des transporteurs, des prestataires de services, des organismes de réglementation et d'autres intervenants pour mettre en place des systèmes efficaces de commercialisation des produits animaux. Une nouvelle publication du CTA et de l'Institut international pour la reconstruction rurale, *Moving Herds, Moving Markets*, proposant de nombreux exemples de bonnes pratiques et soulignant les enjeux auxquels sont confrontés les pasteurs, est actuellement utilisée par la FAO et d'autres organismes pour des cours de formation en Afrique. ■

Susanna Thorp

Les avantages de l'agriculture sous contrat

Le spécialiste des chaînes de valeur du CTA, Andrew Shepherd, a passé de nombreuses années à défendre l'agriculture sous contrat qui, selon lui, peut avoir de nombreux avantages pour les exploitations familiales et l'efficacité des chaînes de valeur. Les entreprises fournissent généralement les intrants à l'avance et en déduisent le coût lorsque l'agriculteur vend ses

produits. Certaines entreprises offrent même des prêts pour embaucher de la main d'œuvre, pour acheter des intrants pour les cultures alimentaires et pour d'autres activités agricoles ne relevant pas du contrat. Elles peuvent aussi assurer des services de vulgarisation, aider à la préparation de la terre et organiser le transport des produits.

En 2013, par exemple, près de 56 exploitants familiaux ont cultivé des piments pour une entreprise jamaïcaine, Grace Kennedy, l'un des producteurs de la fameuse sauce au piment fort du pays. Chaque exploitation s'engage à fournir des piments répondant à des

normes spécifiques de maturité, de qualité et de limites maximales de résidus de pesticides. La livraison suit un calendrier convenu et l'entreprise règle aux agriculteurs le prix fixé à l'avance et les aide avec des semences et autres intrants fournis par sa propre exploitation. Elle assure aussi une assistance technique, en partenariat avec l'Autorité de développement agricole rural de la Jamaïque. Ces contrats sont une réussite, mais l'entreprise cherche encore à s'entendre avec d'autres agriculteurs pour permettre à ses installations de transformation de fonctionner à plein régime.



De la ferme à la table

Dans le cadre du programme "De la ferme à la table", 20 petits agriculteurs biologiques des Samoa ont commencé à fournir les hôtels et restaurants locaux grâce à un modèle de chaîne d'approvisionnement qui, au départ, avait été mis au point aux Caraïbes.

Dans sa ferme à Vaitete, à 10 km d'Apia, Malofou Lomiga examine une liste d'approvisionnement. Elle fait partie de la vingtaine d'exploitants agricoles familiaux qui fournit 10 restaurants et trois hôtels dans le cadre du projet "De la ferme à la table" des Samoa. Ce programme, géré par l'ONG locale Women in Business Development Inc (WIBDI), existe depuis novembre 2013. Si son objectif – relier les exploitants familiaux avec l'industrie du tourisme – paraît simple, il implique aux Samoa la création de toute une chaîne d'approvisionnement.

Timolai Sikuka supervise une livraison de produits frais à l'hôtel Tanoa Tusitala, situé à Apia.

Presque tous les fermiers des Samoa peuvent être considérés comme des "exploitants agricoles familiaux". Ils sont nombreux à être au stade "pré-entrepreneurial" : très peu d'entre eux possèdent de comptes bancaires, tiennent des registres commerciaux ou comprennent ce que sont des accords d'approvisionnement. C'est pourquoi la réussite, pour la WIBDI, passe par des efforts sur de nombreux points : procéder à un marketing pratique, assurer la liaison avec les restaurants, calibrer et livrer les produits agricoles, s'occuper de la facturation et même former les chefs cuisiniers. Le programme "De la ferme à la table", qui n'approvisionne que 13 établissements, reste pour l'instant délibérément limité, afin de pouvoir être évalué et adapté.

Apprendre le métier

L'agent de vulgarisation Tilomai Sikuka se rend chaque semaine sur la ferme de Mme Lomiga. Elle considère que le contact direct est vital pour aider les agriculteurs à comprendre la nécessité d'une qualité et d'un approvisionnement réguliers. Les agents négocient également les prix avec les agriculteurs en se fondant sur l'examen

bimensuel des prix du marché en ville. Toutes les fermes liées à la WIBDI sont soit certifiées bio, soit en cours de certification, un processus que Mme Sikuka supervise également. "Nous allons aussi offrir à nos agriculteurs une formation en matière financière pour qu'ils apprennent à planifier, à établir un budget et à fixer des objectifs", dit-elle.

Elle s'assoit avec Mme Lomiga pour discuter des produits de cette dernière : oranges, bananes, citrons, caramboles, gingembre et cacao. Elle a aussi du curcuma, de la cannelle et du kaloupilé (*Murraya koenigii*). "J'apprends comment ces plantes peuvent être utilisées dans les restaurants", précise Mme Lomiga. Pendant ce temps, son mari passe ses journées au marché en ville à essayer de vendre le reste de leurs produits agricoles. "Là, il doit chercher à vendre avec tous les autres agriculteurs. Mais avec ce programme, nous gagnons de l'argent sans perdre notre temps à parcourir la ville. Ils viennent commander et nous n'avons plus qu'à livrer les produits."

Perspectives d'avenir

D'ici cinq ans, selon la directrice générale de la WIBDI, Adimaimalaga Tafuna'i, ces agriculteurs fourniront une grande partie des hôtels et restaurants du pays. Pour l'instant, ils livrent leurs produits une fois par semaine et prévoient d'effectuer une seconde livraison hebdomadaire ces prochains mois. Il est même parfois difficile de répondre à la demande actuelle, comme l'explique Mme Sikuka : "Nous proposons un système d'approvisionnement garanti, ce qui veut dire que nous garantissons de livrer ce que les restaurants commandent. Cela signifie aussi que nous devons pouvoir disposer de nombreux fournisseurs en réserve, capables de fournir des produits

de manière ponctuelle." Par chance, l'ONG a un fichier de près de 1 000 agriculteurs et a acheté un petit camion frigorifique. "C'est un programme susceptible de créer un revenu stable pour de nombreux agriculteurs qui, sans cela, devraient dépendre de l'envoi d'argent de leurs familles vivant à l'étranger", souligne Mme Tafuna'i.

La WIBDI a aussi organisé des ateliers de formation pour les jeunes agriculteurs qui comportent aussi une distribution de plants. Elle a également développé une série d'applications mobiles, dont l'une offre une base de données sur les agriculteurs et une autre un journal des bonnes pratiques commerciales. Une troisième application propose des recettes utilisant des produits locaux et un système de commande pour les restaurants.

Les enseignements des Caraïbes

Le modèle "De la ferme à la table" a été élaboré par le chef cuisinier et auteur Robert Oliver, lorsqu'il travaillait comme premier chef dans les Caraïbes. Constatant que les menus de son hôtel comportaient beaucoup d'ingrédients importés, il a pris contact avec des agriculteurs pour intégrer des produits locaux. Il est certain que le programme a permis d'accroître les revenus des agriculteurs, bien que cette progression n'ait jamais été mesurée. La WIBDI a fait équipe avec M. Oliver pour développer un modèle samoan et obtenu l'appui du Programme des Nations Unies pour le développement qui a contribué aux phases initiales pour un montant de 30 000 \$ US.

Pendant ce temps, à Vaitete, Mme Lomiga consulte avec plaisir sa dernière liste d'approvisionnement et se félicite de savoir qu'elle aura un marché assuré pour ses produits agricoles. ■

Faumuina Tafuna'i



© G. Kamadi

Haron Wachira, entrepreneur et Directeur Général d'Akili Holdings au Kenya, a mis au point une approche qui permet de gérer d'un bout à l'autre des chaînes de valeur reliant les agriculteurs au secteur privé.

Se relier à une chaîne de valeur aide-t-il les exploitants familiaux à faire face à leurs enjeux ?

En Afrique, la plupart des activités agricoles de type familial est dysfonctionnelle et structurée de telle manière qu'elles ne peuvent pas être rentables. Beaucoup de temps et d'argent sont gaspillés dans la production et la commercialisation. Il est donc vital de relier les familles aux chaînes de valeur. D'abord, c'est un moyen de les relier aux savoirs. Ainsi, notre travail avec les producteurs laitiers a mis en évidence que les aliments du bétail achetés sur le marché contiennent 16 à 20 % de protéines, soit beaucoup moins qu'un concentré fabriqué à la maison à partir de *Moringa* et de *Desmodium* mélangés à du napier.

Ensuite, la plupart des agriculteurs africains, en particulier les exploitants familiaux, a du mal à accéder facilement à de bons marchés. Les producteurs laitiers se lèvent à quatre heures du matin pour traire leurs vaches mais doivent ensuite attendre la collecte du lait pendant des heures. Tout cela représente une perte de temps mais qui n'est jamais quantifiée. En se reliant à une chaîne de valeur, ils peuvent accéder à un système

Adopter une approche rentable

L'utilisation d'actifs comme les terres permettrait de transformer l'agriculture familiale en entreprises agricoles rentables et faciliterait leur intégration aux chaînes de valeur modernes.

de commercialisation fonctionnel et rationalisé où les goulots d'étranglement ont été repérés et des solutions trouvées. Ceci est crucial pour que les exploitations familiales deviennent rentables.

Les exploitations familiales s'intègrent souvent aux chaînes de valeur en formant des groupes de producteurs. Quel impact cela a-t-il eu au Kenya ?

L'impact de ce phénomène a été remarquable. Il a permis aux agriculteurs d'adopter des pratiques agricoles plus productives. Le travail avec les coopératives d'épargne et de crédit (SACCO) Graphco à Limuru et Gichugu à Kirinyaga constitue un exemple concret : les agriculteurs ont été mobilisés pour créer une chaîne de valeur en étant formés à la collecte et à la vente de lait, ainsi qu'à la tenue de registres. Cela implique l'utilisation par les agriculteurs de leur téléphone portable avec une carte à puce et le système M-PESA pour leurs transactions.

De quel soutien les exploitants familiaux ont-ils besoin pour intégrer efficacement une chaîne de valeur ?

Il faut que les agriculteurs s'organisent et bénéficient d'installations améliorées ; ils ont besoin d'aide pour créer des mécanismes de livraison, améliorer leur productivité et négocier des contrats. Ils doivent avoir accès aux connaissances scientifiques et à des structures d'aide financière. Par exemple, des agriculteurs peuvent avoir besoin d'aliments pour leur bétail mais ne pas disposer de l'argent nécessaire au moment voulu. Une institution de microfinance peut les aider.

Comment intégrer les petits exploitants agricoles à ces chaînes de valeur ?

Il faut d'abord mettre en place des sites de démonstration et d'apprentissage. Par exemple, lorsque nous avons fait la démonstration de la production hydroponique de foin, les gens ont très rapidement répliqué cette technique. Nous avons aussi besoin que des personnalités publiques locales soient sensibilisées à démarrer de tels programmes. À Kipipiri, par exemple, le député a débloqué des financements pour acheter des refroidisseurs de lait pour les producteurs. Il est ainsi possible, en travaillant avec les responsables disposant d'un accès aux ressources, de mettre en œuvre des programmes d'appui aux chaînes de valeur et d'y intégrer de nouveaux agriculteurs.

Quel avenir pour les exploitants familiaux en Afrique si les acteurs ne suivent aucun modèle efficace de chaîne de valeur ?

Si les gouvernements ne changent pas leur approche, la plupart des exploitations familiales sombrera car la grande partie de leurs activités est subventionnée, ce qui n'assure pas leur viabilité. L'agriculture familiale pourra être la nouvelle voie susceptible de résoudre les problèmes en Afrique si les responsables administratifs apprennent à mieux comprendre le fonctionnement de cette agriculture, en particulier le rôle de chaînes de valeur efficaces et fonctionnelles. ■

Geoffrey Kamadi



Le pouvoir de l'action collective

Au Kenya, l'augmentation de la consommation des légumes-feuilles indigènes d'Afrique (LFIA) à haute valeur nutritive a généré des opportunités lucratives en matière d'agriculture, si bien qu'avec le soutien des organisations agricoles, les agriculteurs familiaux les cultivent de plus en plus et vendent leur production en vrac à l'une des plus grandes chaînes de supermarchés du pays.



Zachariah Mungai partage des conseils sur la culture du chou frisé éthiopien.

Au Kenya, les LFIA ont toujours été vendus sur les marchés informels et consommés par les travailleurs à faible revenu des quartiers pauvres et des zones rurales. En 1999, toutefois, la chaîne de supermarchés Uchumi – qui possède 23 succursales dans tout le pays – a commencé à stocker environ huit variétés de LFIA dont la popularité a rapidement augmenté en raison de leur valeur nutritionnelle supérieure à celle de nombreux légumes conventionnels. Entre 2003 et 2006, une étude menée par le Centre international de recherche sur les légumes (AVRDC) a montré que la consommation de LFIA était passée de 31 à 600 tonnes par an (pour une valeur de 100 000 €) uniquement à Nairobi.

Pour faire face aux craintes de contaminations dues à la pollution et aux eaux usées, qui peuvent détourner les consommateurs urbains des produits frais cultivés dans les villes, Uchumi fait très attention à l'origine de ses produits. Par exemple, dans ses succursales de Nairobi, la plupart des LFIA sont cultivés sur des exploitations familiales du comté voisin de Kiambu et proviennent d'environ 80 fournisseurs, dont plusieurs ne possèdent que de très petites parcelles (moins de 0,05 ha). Selon le responsable des produits frais d'Uchumi, Paul Mukono, les LFIA provenant des exploitants familiaux des hautes terres comme Kiambu sont à la fois sûrs et fiables, parce que les pluies y sont abondantes.

Les familles se regroupent

Un grand nombre de ces producteurs familiaux de produits ont été mis en contact avec Uchumi en 2004, dans le cadre d'un projet pilote géré par Farm Concern International (FCI) qui a impliqué plus de 4 000 exploitants familiaux. Environ 200 ménages ont été regroupés dans des "villages commerciaux" de 20 à 30 membres, ce qui leur a permis de regrouper leur production et de répondre ainsi à la demande quotidienne en LFIA du supermarché. FCI a sensibilisé les agriculteurs aux potentiels nutritionnel et commercial des LFIA et s'est adressé à Uchumi pour qu'il leur achète leur production. FCI a aussi formé les agriculteurs en matière de lutte contre les ravageurs, d'épandage de fumier et de standardisation des bottes de LFIA ; Uchumi exige des bottes d'environ 500 g et exemptes de parasites.

Le groupe d'entraide Kwaaregi Pioneer Organic, un village commercial d'exploitants familiaux de 21 membres, est l'un des regroupements qui fournissent maintenant le supermarché. Ses membres, dont les parcelles couvrent en moyenne 1,2 ha, cultivent de manière essentiellement biologique des LFIA tels que l'amaranthe, la morelle noire, le chou frisé d'Éthiopie, la phalangère et le niébé. Les LFIA se régénèrent et poussent plus rapidement que les légumes exotiques : il n'y a que 45 jours entre la plantation et la récolte de la variété la plus lente. Selon James Ngata, facilitateur pour un village commercial, les avantages des LFIA sur les marchés surpassent aussi ceux des légumes exotiques tels que les choux et les choux verts en feuilles (*sukuma wiki*). En moyenne, Uchumi achète une ►



Thomas Kariuki de Farm Concern montre la bonne taille des bottes à fournir à Uchumi par les agriculteurs.

► botte de LFIA au groupe de M. Ngata pour 20 shillings kenyans (Ksh, soit 0,17 €); les agriculteurs peuvent aussi gagner 8-10 Ksh (0,08 €) par botte en les vendant sur l'exploitation. "En ce qui concerne le *sukuma wiki*, nous le vendons aux intermédiaires pour seulement un shilling (0,01 €) par botte", dit M. Ngata, dont la famille gagne maintenant 3 000 Ksh (25 €) par semaine en vendant des LFIA cultivés dans leur parcelle de 0,1 ha. Auparavant, quand ils cultivaient des légumes exotiques, il fallait deux mois pour gagner 3 000-5 000 Ksh (25-40 €).

Financement de la production

Grâce aux revenus stables garantis par les fréquents cycles de récolte des LFIA, le village commercial de M. Ngata peut accéder aux facilités de crédit Kilimo Biashara (l'agriculture comme une entreprise) et Kilimo Kisasa (l'agriculture moderne) d'Equity Bank. Les prêts accordés à un taux d'intérêt mensuel de 1-1,6 % aident le groupe à mettre des fonds en commun et à se procurer du fumier dans des endroits tels que Narok et Mai Mahiu, à plus de 70 km de distance. Grâce aux prêts, six des membres ont aussi pu installer des méthaniseurs chez eux. "Nous n'avons pas eu de défauts de paiement sur les

prêts, seulement quelques retards de remboursement", déclare M. Ngata.

Les faibles revenus provenant de la vente de légumes exotiques ont également conduit Zachariah Mungai et son neveu à cultiver des LFIA. Pour répondre à la demande du supermarché, la famille de M. Mungai et leur village commercial de Murimi Mugi cultivent des LFIA en organisant un système de plantation échelonné. "Des jours différents de la semaine sont alloués à nos agriculteurs pour la plantation", explique M. Mungai. "Ainsi, nous disposons des quantités nécessaires pour fournir Uchumi quand c'est nécessaire." L'appartenance à un village commercial permet aux agriculteurs de faire face aux exigences des acheteurs en vrac, mais cela présente aussi d'autres avantages. "Ces villages commerciaux nous donnent un pouvoir de négociation quand nous traitons avec d'autres acheteurs, car nous ne vendons pas en dessous des prix que nous avons fixés", dit John Njenga, agriculteur et facilitateur de ces villages. Les agriculteurs peuvent aussi acheter des intrants agricoles en vrac à prix réduit.

Selon M. Mukono, les approvisionnements en LFIA sont encore insuffisants pour faire face à la demande des consommateurs. À la succursale de l'Aga Khan Walk, dans le centre de Nairobi, l'ensemble du stock est vendu

avant midi. La succursale voudrait stocker 1 000 bottes de divers LFIA par jour, mais les agriculteurs ne fournissent actuellement que 800 à 900 bottes. Lorsque la demande s'accroît et que les prix augmentent, Uchumi augmente le prix aux agriculteurs par botte, ce qui responsabilise les membres du groupe quant à la qualité du produit fourni. Une fois les produits livrés, le traitement des paiements par Uchumi prend une quinzaine de jours.

Les grands bénéficiaires sont les femmes

Selon une étude de Bioversity International, la popularité des LFIA a entraîné, entre 1997 et 2007, une augmentation de 70 % des superficies de terres consacrées à leur culture dans les hautes terres situées autour de Nairobi. Le nombre d'agriculteurs cultivant au moins un LFIA a également augmenté de 23 % et les femmes ont grandement bénéficié de ce phénomène puisque 80 % des gains produits par les LFIA leur sont revenus. Mary Wanjiku Githwe, par exemple, cultive des LFIA depuis 2007 chez elle, à Kamburu, dans le comté de Kiambu. Avec sa famille, elle a subdivisé sa parcelle en dix pépinières dont huit sont consacrées à la culture de la morelle noire et le reste à celle de l'amarante, de la phalangère et du chou frisé d'Éthiopie. Quand Uchumi passe commande chaque semaine, Mme Wanjiku peut fournir de 300 à 400 bottes de LFIA, ce qui lui rapporte environ 20 000 Ksh (165 €) par mois.

Selon Patrick Maundu, un chercheur et ethno-botaniste des Musées du Kenya, les femmes de la région de Nairobi gagnent actuellement environ 1,2 million de shillings kenyans (1 000 €) par jour grâce aux LFIA qui, jusqu'à il y a quinze ans, étaient la nourriture des pauvres. Pour ce qui touche à leur contribution aux régimes kenyans, les résultats d'une étude de 2012 de l'Université de Wageningen et son réseau de centres de recherche sont surprenants : les LFIA représentent maintenant 30 % de tous les légumes commercialisés au Kenya, un pourcentage qui ne cesse d'augmenter. ■

James Karuga



4 | POLITIQUES INCITATIVES

Le rôle déterminant de l'État

Comme tout autre secteur économique, l'agriculture familiale a besoin d'un environnement propice pour se développer et prospérer. Un environnement façonné en grande partie par des politiques publiques incitatives comme en existent aux États-Unis, dans l'Union européenne mais aussi en Afrique avec, par exemple, le développement d'assurances agricoles et la représentativité du monde agricole dans les instances décisionnelles.



Répartition géographique des primes d'assurance agricole au niveau mondial



Source: Microassurance Network, 2014

L'importance d'un cadre réglementaire favorable à l'agriculture familiale ne se pose pas uniquement pour les pays du Sud ou les pays pauvres. Elle se retrouve au cœur des débats des réformes des politiques agricoles, tant aux États-Unis qu'en Europe, deux régions touchées aussi par le vieillissement de la population agricole (58,3 ans en moyenne aux États-Unis) et la diminution des superficies familiales.

L'Agricultural Act 2014 américain se veut révolutionnaire avec un budget drastiquement révisé à la baisse (-23 milliards de dollars à 956 milliards de dollars). L'essentiel des versements directs et subventions accordés aux agriculteurs est remplacé par des outils pour gérer les risques, notamment climatiques, et la volatilité des prix. Ceci conduit certains à y voir un soutien aux grandes exploitations capitalistiques, à haut rendement et à moindre coût, au détriment de l'agriculture familiale. Mais la Farm Bill, c'est surtout le financement du programme national alimentaire, les *food stamps*, sortes de tickets destinés aux plus pauvres pour payer leurs achats alimentaires. L'administration s'intéresse donc

de près aux prix de ces produits dans les rayons des supermarchés. Si le Secrétaire américain à l'Agriculture, Tom Vilsack, qui ne se cache pas de vouloir soutenir le leadership mondial des agriculteurs américains, la Coalition américaine de l'agriculture familiale (NFFC), pour sa part, s'insurge contre l'absence de programmes s'assurant que les fermiers américains reçoivent un prix équitable couvrant leurs coûts de production.

Dans le cadre de sa Politique agricole commune (PAC) 2014-2020 (363 milliards d'euros, mais en baisse de 13,7 %), l'UE entend ne pas oublier l'agriculture familiale. Et pour cause... Selon Dacian Ciolos, Commissaire européen à l'Agriculture et au développement rural, 95 % des fermes dans l'UE à 27 sont familiales. D'où le maintien d'un système d'aides directes mais avec une large autonomie donnée à chaque État membre quant aux mesures à mettre en œuvre. On retrouve dans la PAC 2014-2020 des préoccupations semblables à celles des pays ACP, comme l'appui aux jeunes agriculteurs (moins de 40 ans) qui voudraient reprendre la ferme familiale et l'incitation



aux plus anciens à transmettre le patrimoine ou du moins à en donner la gestion à la jeune génération. Il est également fait état d'aides octroyées aux fermes de petite taille, la définition de celles-ci incombant à chaque État. Alan Matthews, dans le blog CAP Reform, souligne que si la nouvelle PAC ne se réfère pas spécifiquement aux exploitations agricoles familiales, de nombreuses mesures leur profiteront. Mais, dit-il, la PAC est mal outillée face à la volatilité des marchés alors qu'il existerait, selon le Mouvement pour une organisation mondiale de l'agriculture (Momagri), un "lien très étroit entre le désengagement progressif des pouvoirs publics dans la régulation des marchés et la problématique de l'installation des jeunes en agriculture". En d'autres termes, l'aide de l'État à l'installation des jeunes dans l'agriculture est un facteur majeur.

Une préoccupation universelle

Les États ACP ne sont donc pas seuls à affronter les défis lancés par l'agriculture familiale. Mais ce coup de projecteur sur les législations américaines et européennes témoigne de la place centrale que jouent les politiques publiques agricoles.

L'Afrique en est consciente. Lors du Sommet de l'Union africaine à Maputo en 2003, le Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine (PDDAA) a été adopté. Il prévoyait, entre autres, que 10 % des budgets nationaux soient investis dans le secteur agricole pris globalement. En 2008, on en était encore à 4 %, selon la Banque mondiale, et donc moins encore pour la seule agriculture familiale. A Haïti, en 2012/13, seulement 7,5 % du budget du gouvernement était alloué au ministère de l'Agriculture alors que ce secteur représente 25 % du PIB. Et les exemples sont légions.

Mais la question budgétaire n'est pas la seule qui compte. L'essor de l'agriculture familiale nécessite aussi une mobilisation gouvernementale plurisectorielle. Car son développement dépend des nouvelles technologies ; de l'accès aux intrants, aux financements, à la transformation industrielle ; de la formation, des transports, des droits fonciers, de la fiscalité, des douanes, des chaînes de valeurs, des normes, etc. À telle enseigne qu'un concept type "guichet unique", dédié à l'agriculteur familial, est encore à imaginer dans nombre de pays.

"Au Tchad, le ministère de l'Agriculture est chef de file pour l'agriculture familiale", explique Kolyang Palabelé, président du Conseil national de concertation des producteurs ruraux (CNCPR). "C'est un ministère d'État, donc il regroupe quelque peu les autres ministères. Mais les autres ministères travaillent aussi de leur côté. Un mécanisme de suivi du secteur rural a été mis en place en 1998 regroupant tous les partenaires au développement et nous, CNCPR, sommes membres du comité de pilotage national qui comprend tous les ministères. Nous sommes aussi membres du Comité économique, social et culturel ce

qui nous permet de faire des suggestions au gouvernement. Donc à tous les niveaux, l'agriculture familiale est représentée. Mais ce n'est pas pour autant que les problèmes de l'agriculture familiale sont résolus. Il faut, maintenant, aller sur des actions concrètes."

Des actions concrètes notamment pour inciter les jeunes à revenir sur l'exploitation familiale. Ils doivent être assurés qu'au fond de leur campagne, leurs enfants auront une bonne école, un bon service santé, qu'il y aura l'eau courante et l'électricité. Le monde rural doit devenir attrayant...

Profession? Agriculteur...

Pour qu'une telle politique soit élaborée, l'agriculture familiale doit être reconnue, structurée. Tout commence donc par une reconnaissance légale du statut, de la profession. "Il faut la reconnaissance du statut d'agriculteur dans une politique élaborée d'un commun accord. Actuellement, le petit paysan n'est pas considéré comme un agriculteur, mais comme un pauvre qui peut être exploité à tout moment", poursuit Kolyang Palabelé. "L'agriculteur familial, une fois reconnu dans son métier, doit pouvoir accéder aux avantages dont bénéficient les autres acteurs de la vie économique." Une condition *sine qua non* pour attirer les jeunes et faire entendre leurs voix.

Un statut ? Mais par rapport à quoi si des titres fonciers n'existent pas ou si l'accès à la terre n'est pas sécurisé. En Afrique, 2 à 10 % seulement de la terre fait l'objet d'un titre. Au Cameroun, souligne Pierre Blaise Ango, coordinateur national du Programme d'appui à la formation professionnelle (AFOP), le foncier demeure dans "l'ambiguïté car deux lois foncières cohabitent : la légale et la coutumière". A cet égard, on a pu noter au fil des années une meilleure place faite aux us et coutumes, pourvu que les situations foncières soient clairement établies. En 2012, à la FAO, les "Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers" ont été adoptées avec pour objectif de servir de référence aux gouvernements. Aux Caraïbes, à travers les Land Bank Programs, les gouvernements aident les jeunes à acheter des terres agricoles "dormantes". Une politique souvent délicate dans certains pays : "le Camerounais résiste au changement de son lieu de résidence. Ainsi, les politiques d'aménagement des espaces pour pouvoir, comme au Brésil et ailleurs, mobiliser les jeunes vers des espaces nouveaux, posent des problèmes", note Pierre Blaise Ango.

Un statut, des terres... Mais seul, l'agriculteur familial n'est que peu de chose. Rappelons qu'avant le rapport 2008 de la Banque mondiale qui a remis l'agriculture au cœur du débat sur le développement, le principal cheval de bataille des bailleurs et des gouvernements du Sud était de gommer l'aspect "famille" de l'agriculture, trop associé à la pauvreté, pour favoriser l'émergence d'une agriculture entrepreneuriale.

L'agriculteur familial doit donc se doter d'organismes représentatifs pouvant se battre à tous les niveaux ►



Pour en savoir plus

- *Genèse et essor de la microassurance agricole*, Thérèse Sandmark, Jean-Christophe Debar, Clémence Tatin-Jaleran, Ed. Microinsurance Network, 2014
- *Agricultures familiales et mondes à venir*, sous la direction de Jean-Michel Sourisseau, Ed. Quae, 2014

► de prises de décision – locales, nationales, internationales – pour défendre ses intérêts et ses droits. Des débats d'autant plus difficiles à mener, indique Marcella Villareal, directrice du bureau des partenariats à la FAO, qu'il y ait bien souvent question de véritables choix de société, nécessitant d'imaginer des dispositifs en faveur des jeunes, des femmes, contre l'exode rural, pour l'environnement, contre le productivisme à tout prix. Ces organisations de producteurs ont fleuri un peu partout au fil des années, à l'échelon régional comme avec l'Eastern African Farmers Federation (EAFF), la Plateforme régionale des Organisations paysannes d'Afrique centrale (PROPAC), Confédération des syndicats agricoles d'Afrique australe (SACAU) ou encore le Réseau des organisations paysannes et de producteurs de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA), mais aussi à l'échelon national. "L'Association nationale des organisations professionnelles agricoles de Côte d'Ivoire (ANOPACI) est devenue l'interlocuteur incontournable du ministère ivoirien de l'Agriculture", souligne la Fondation Farm. "Les organisations paysannes permettent de se battre pour être présent dans le cadre des débats politiques."

Mais, aussi efficaces soient-elles, ces organisations ne représentent que rarement l'agriculture familiale, *per se*. Celle-ci est comprise dans la mission globale des organisations – parfois elle est même au cœur de leurs préoccupations, comme pour le ROPPA, par exemple – mais cette mission ne tient pas toujours compte des spécificités, notamment les fortes "asymétries de pouvoirs" entre l'agriculteur familial et le reste du monde, comme souligné par Frédéric Apollin, directeur de l'ONG française Agronomes et vétérinaires sans frontières (AVSF).

Ces organisations n'en jouent pas moins un rôle central notamment dans la détermination des prix, lorsqu'ils sont administrés. Car l'essentiel n'est pas tant d'avoir des prix fixes mais qu'ils soient à des niveaux rémunérateurs pour faire vivre une famille. Et lorsqu'ils ne sont pas administrés, il incombe aux pouvoirs publics ou aux corporations de communiquer, notamment envers les classes moyennes émergentes, sur l'importance d'acheter des produits alimentaires locaux qui permettent de faire vivre les familles d'agriculteurs. Les autorités peuvent aussi intervenir sur les coûts de mise en marché des produits en instaurant, comme dans les Caraïbes, des infrastructures publiques facilitant la commercialisation des produits.

Une boîte à outil réglementaire

Les pouvoirs publics peuvent aussi aider l'agriculteur familial à se doter d'instruments efficaces pour développer son exploitation et gérer les risques, notamment en instaurant ou facilitant les systèmes d'information de marché et des systèmes de certificats d'entrepôts. L'assurance agricole, quant à elle, en est encore à ses balbutiements dans les pays ACP. Une assurance agricole vieille de plus de 200 ans et qui a fait ses preuves aux États-Unis, dans l'UE et plus récemment, au Brésil, en Inde, etc. "L'Afrique est à la traîne, ne représentant que 0,5 % de la valeur mondiale des primes d'assurance agricoles", souligne Jean-Christophe Debar, directeur de la fondation Farm. "Or, une politique agricole qui ne s'empare pas du volet risque ne sera pas viable."

Le soutien des pouvoirs publics en la matière peut prendre la forme d'aide aux primes ou de prise en charge de la réassurance. Car la corrélation est claire : en Afrique, 3 % seulement des primes d'assurance agricoles bénéficient d'un soutien financier public et le marché de l'assurance agricole n'était que de 180 millions de \$ US en 2010, contre, respectivement, 73 % et 13,6 milliards de \$ US aux États-Unis. Mais les initiatives en Afrique se multiplient avec, dès 1987, le Nigeria Agricultural Insurance Scheme, ou, plus récemment, l'assurance mutuelle agricole du Bénin, la Compagnie nationale d'assurance agricole du Sénégal, l'Assurance récolte du Sahel, le Ghana Agricultural Insurance Program, PlaNet Garantie, etc. Kilimo Salama, lancé au Kenya en 2008 par la fondation Syngenta, se targue de faire ainsi revenir des jeunes à l'agriculture familiale jugée moins risquée; l'assurance peut aussi cibler des activités au sein de la ferme familiale, essentiellement réalisées par des femmes. En Papouasie-Nouvelle-Guinée comme en Jamaïque, des schémas assurantiels de ce type sont à l'étude.

Enfin, face à la place croissante que prennent les multinationales dans le paysage agricole et pour préserver l'agriculture familiale face à cela, "on peut attendre des gouvernements qu'ils rééquilibrent le rapport de force avec notamment des politiques d'achats publics d'une partie des récoltes à un prix déterminé ou par la réglementation des rapports vendeur-acheteur ou encore en protégeant l'accès aux ressources via des lois foncières", explique Olivier De Schutter, rapporteur spécial des Nations Unies.

D'où le vibrant appel du secrétaire-général de l'Onu, Ban Ki-moon, à Budapest, en mars dernier, lors du Forum global sur l'agriculture familiale : "Les gouvernements peuvent promouvoir les agriculteurs familiaux, notamment les femmes et les jeunes, en créant des politiques constructives pour un développement rural équitable et durable." ■

Bénédicte Châtel



Des politiques originales et innovantes

Du Maroc au Mercosur, l'agriculture familiale est au cœur des préoccupations des gouvernements qui interviennent de façon, parfois, très innovante. Petit tour d'horizon des actions mises en œuvre, entre Atlas, pampa et plaines wallones.

En Afrique, le plan "Maroc Vert" lancé en avril 2008 fait des émules. Lors des Assises de l'agriculture qui se sont tenues fin avril à Meknès, le président guinéen Alpha Condé a déclaré vouloir s'inspirer de ce plan, comme la Côte d'Ivoire, notamment pour le volet indications géographiques et produits du terroir. Pour sa part, le président malien Ibrahim Boubacar Keïta s'est particulièrement intéressé au volet irrigation. Parmi les mesures audacieuses adoptées par le gouvernement de Rabat se trouve

la conversion de certaines superficies céréalières jugées peu compétitives au regard de l'offre mondiale. Le diagnostic établi, "un vaste programme a été élaboré pour l'agriculture familiale afin de reconverter des superficies céréalières vers des cultures à plus forte valeur ajoutée comme l'olivier, l'amandier, les figes de Barbarie, les produits de terroir", explique Soufiane Larguet, directeur de la Stratégie au ministère marocain de l'Agriculture. "L'État intervient en débloquent la quasi totalité du budget requis, en réunissant les

agriculteurs dans des coopératives et en déployant une assistance technique pour investir dans la formation de l'agriculteur afin de le rendre autonome dans sa relation au marché et d'en faire un vrai entrepreneur."

Un programme mis en œuvre en concertation avec les intéressés. "Nous sommes descendus sur le terrain pour évaluer l'appétence des agriculteurs pour ce type de programme. Étaient-ils intéressés à convertir leurs périmètres en d'autres cultures ? Si oui, vers quels types de cultures ? Ainsi, on ►

Le plan "Maroc Vert" valorise les produits du terroir. Ci-dessous, un champs de figes de Barbarie, près de Marrakech.



© K. Walsh



© Reuters/R. Moraes

Le Mercosur promeut l'agriculture familiale à travers le REAF. Ci-dessus, une exploitation familiale agricole située à Maracas, dans l'État de Bahia (Nord-Est du Brésil).

► intègre l'agriculteur familial dans le choix aussi bien de la filière que du profil variétal et on lui explique le programme d'action. On n'agit jamais sans son adhésion complète et globale", précise encore Soufiane Larguet.

Une attention particulière est accordée aux jeunes mais aussi aux femmes. "Il existe de nombreuses coopératives féminines sur des filières comme l'argan, le safran, considérées comme des filières d'avenir au Maroc, dotées d'avantages comparatifs. Appuyer ces filières, notamment en développant des indications géographiques protégées, permet d'apporter un soutien aux femmes."

Dégager une force régionale

En Amérique latine, le Mercosur (Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Paraguay, Uruguay, Venezuela et six États associés) s'est saisi de la question de l'agriculture familiale dès 2004 en créant le REAF (Réunion spéciale de l'agriculture familiale) pour renforcer les politiques publiques et faciliter le commerce régional des produits issus de l'agriculture familiale. En 2007,

une définition commune de celle-ci a été dégagée, permettant ainsi de la distinguer du reste du secteur agricole parfois très capitalistique dans cette région du monde. En se saisissant de la question, le Mercosur entend faciliter le dialogue entre États membres et surtout élaborer des politiques qui permettent à l'agriculture familiale de bénéficier, elle aussi, de l'existence de ce marché régional.

Le REAF a pu ainsi élaborer une position commune sur l'accès à la terre, facilitant des acquisitions et l'établissement de familles, une composante essentielle du programme "Fome Zero" du Brésil (voir l'interview au Directeur Général de la FAO, Graziano Da Silva, page 33). L'Uruguay, de son côté, a été amené ainsi à créer des pâturages collectifs. Ces deux pays se sont lancés aussi dans la construction d'infrastructures rurales : rétablissement de routes secondaires, mise en place de crédits pour les producteurs ruraux, création d'infrastructures de stockage et de distribution d'eau pour les agriculteurs familiaux, etc. Quant au Chili, il a mis en place trois instruments financiers (subvention, crédit direct, crédit associé

à un financement bancaire) qui leur sont destinés.

Un Code consacrant l'agriculture familiale

La Wallonie n'est pas en reste! Le 26 mars 2014, le Parlement de cette région belge se dotait d'un Code de l'agriculture qui stipule dans son article 1^{er} fondateur : "Pour préserver la diversité et la multifonctionnalité de son agriculture et assurer son développement durable, la Région wallonne encourage le maintien d'une agriculture familiale, à taille humaine, rentable, pourvoyeuse d'emplois et l'évolution vers une agriculture écologiquement intensive." Par ce Code, les autorités wallonnes s'engagent notamment à favoriser l'installation des jeunes, à promouvoir l'autonomie énergétique des exploitations, à reconnecter producteur et consommateur afin de faciliter les débouchés. Les produits wallons seront promus et l'agriculture biologique développée. Surtout, l'ensemble des services proposés aux agriculteurs doit être mis en réseau. Une toute autre façon de raisonner l'agriculture... ■

Bénédicte Châtel



José Graziano Da Silva est à la tête de la FAO depuis juin 2011.

Pour une approche holistique de l'agriculture familiale

Étroitement associé au programme brésilien d'éradication de la faim, *Fome Zero*, José Graziano da Silva, de la FAO, considère que les exploitations agricoles familiales jouent un rôle important dans la sécurité alimentaire et le développement durable.

De quelles façons *Fome Zero* a-t-il influencé les politiques sur l'agriculture familiale?

Lorsque nous avons lancé *Fome Zero*, les exploitations familiales bénéficiaient de crédits via le Programme national d'agriculture familiale (PRONAF). Les ressources étaient toutefois limitées et les taux d'intérêt très élevés. Depuis 2003, le gouvernement a multiplié par dix les fonds affectés au PRONAF et les taux d'intérêt ont diminué, devenant même négatifs pour les agriculteurs les plus pauvres. Le programme d'assurance "*Garantia Safra*", qui vise à protéger les petits agriculteurs de la région semi-aride du Brésil contre la sécheresse, a par ailleurs été élargi. En outre, des mesures spécifiques de lutte contre l'impact climatique ont été introduites, comme la construction de citernes d'eau pour les familles rurales les plus pauvres.

Toutes ces politiques ont contribué à stimuler la production. Dans le même temps, *Fome Zero* s'est employé à renforcer les marchés et à créer de nouveaux débouchés pour les agricultures familiales, notamment par le biais du programme d'achat d'aliments locaux (PAA). Aujourd'hui, au moins 30 % des aliments des repas scolaires servis dans les écoles publiques doivent ainsi être achetés localement auprès d'agriculteurs familiaux. Le PAA a été étendu à de nombreuses villes et États du Brésil où cette obligation d'achat local concerne non seulement les écoles, mais aussi les hôpitaux et autres institutions publiques. Le succès de cette initiative a été tel qu'elle est en cours d'adaptation dans des pays africains, via le PAA Afrique ("*Purchase from Africans for Africa*").

Mais revenons-en au Brésil. Stimuler la production et faciliter l'accès au marché ne suffisaient pas, il fallait également réglementer la propriété foncière et garantir l'accès à la terre pour les familles les plus pauvres. En 10 ans, 50 millions d'hectares de terre ont ainsi été attribués à plus de 600 000 familles sans-terre, et les communautés *quilombolas* (descendants d'esclaves fugitifs) ont été reconnues.

Le programme a intégré d'emblée une approche genre. Des groupes de travail ont assuré l'information des femmes pour qu'elles puissent jouir de ces nouvelles mesures. Ainsi, plus d'un million de femmes bénéficient désormais de différents programmes publics.

Quels sont les enseignements de ces initiatives qui pourraient aider les pays ACP à renforcer les politiques visant à consolider leurs propres systèmes d'agriculture familiale ?

Il convient de veiller à ce que les politiques ne soient pas mises en œuvre par une seule institution. Elles doivent être multisectorielles et ne pas se concentrer exclusivement sur l'agriculture ou l'aide sociale ; elles doivent aussi inclure des mécanismes de subvention et autres systèmes d'aide d'urgence.

Fome Zero a permis d'assurer l'accès des familles démunies à l'alimentation et de soutenir les programmes axés sur l'agriculture familiale, les systèmes de surveillance nutritionnelle et de la santé et les mesures d'achat local de denrées alimentaires. Les deux volets de cette double approche se renforcent mutuellement de façon à ce qu'une partie de l'augmentation de la demande alimentaire créée par le programme de

subvention soit par exemple satisfaite par les petits agriculteurs. Cette solution profitable à tous est actuellement mise en œuvre par des pays qui s'emploient à étendre leurs initiatives de sécurité alimentaire afin d'inclure non seulement l'intensification de l'agriculture, mais aussi la protection sociale. Le PAA et d'autres initiatives visant à faire le lien entre l'agriculture familiale et les programmes de repas scolaires mis en œuvre en Amérique latine, dans les Caraïbes et en Afrique sont autant d'exemples de ce type d'approche.

Comment articuler ces nouvelles priorités pour renforcer l'agriculture familiale dans les pays ACP ?

La coopération Sud-Sud pourrait renforcer les projets d'agriculture familiale dans les pays ACP. Ces partenariats sont mutuellement bénéfiques, en particulier dans les régions confrontées à des problématiques de développement similaires et des caractéristiques géographiques, climatiques et sociales semblables. La FAO s'est engagée à renforcer et faciliter les échanges entre les pays en développement visant à adopter, adapter et élargir les meilleures pratiques pour promouvoir simultanément l'agriculture familiale, la sécurité alimentaire et le développement agricole. La FAO est un fervent défenseur de la coopération Sud-Sud qui repose sur la solidarité et rompt la dichotomie traditionnelle entre les donateurs et les bénéficiaires. Dans ce processus, notre rôle consiste à faciliter la coopération entre nos pays membres. ■

Bénédicte Châtel et
Susanna Thorp



Le CTA met l'accent sur l'agriculture familiale

En 2014, le CTA s'est associé à la FAO et au Forum rural mondial – les coordinateurs internationaux de l'Année internationale de l'agriculture familiale (AIAF) – aux côtés de nombreuses organisations internationales, nationales et régionales afin de célébrer cette année si particulière et en tirer des enseignements.

L'AIAF offre une occasion unique et très attendue pour souligner la contribution des exploitations familiales à l'agriculture mondiale dans un contexte en constante mutation. À cette fin, le CTA s'engage à aider les agriculteurs familiaux à améliorer leur rentabilité afin de mieux se préparer à relever les nombreux défis auxquels ils font face.

Ainsi, en Afrique, des experts du CTA spécialisés dans les chaînes de valeur et les TIC aident à la création d'un réseau permettant aux différents services d'information sur les marchés d'échanger leurs expériences et de développer leurs capacités. Dans les régions des Caraïbes et du Pacifique, le CTA coopère avec des petites exploitations de femmes entrepreneurs afin de faciliter l'échange d'informations sur leurs produits. Le Centre aide également des organisations de petits agriculteurs à améliorer leur connaissance de l'agriculture sous contrat et d'autres thèmes clés en rapport avec les chaînes de valeur. Enfin, afin de promouvoir le dialogue et le soutien institutionnel, le CTA offre son soutien à des organisations régionales d'agriculteurs et à plusieurs forums multilatéraux des régions ACP afin de contribuer aux changements de politique et de garantir une participation plus efficace des familles d'agriculteurs aux chaînes de valeur modernes.

Le CTA a, par ailleurs, commandé une série d'études de cas d'expériences réussies de coopération entre des petits exploitants et des entreprises, l'objectif étant de partager ces enseignements avec d'autres régions ACP. Ces études de cas témoignent de la grande diversité des chaînes de valeur agricoles, en termes de structure et de pratiques. En dépit de ces différences, elles démontrent

que l'intégration des petits exploitants dans les chaînes de valeur peut avoir des résultats bénéfiques, tant pour les exploitants eux-mêmes que pour d'autres acteurs de la chaîne de valeur.

L'agriculture familiale de demain

Quant à la création de nouvelles applications des TIC par de jeunes entrepreneurs, le CTA et ses partenaires soutiennent la mise en place d'un environnement propice au développement et à l'utilisation efficace de ces TIC ainsi que leur généralisation, adoption et utilisation par un grand nombre de parties prenantes. Le Centre s'emploie à développer les capacités des parties prenantes, y compris celles des exploitants familiaux, afin qu'ils puissent utiliser les applications leur permettant d'améliorer leur productivité et de commercialiser plus facilement leurs produits. Dans le cadre des efforts visant à encourager la participation des exploitants familiaux aux procédures d'élaboration de politiques qui leur sont favorables, le CTA travaille également en coopération avec des organisations de producteurs des ACP. La coopération met l'accent sur le développement de programmes de formation pour leurs dirigeants, ce qui couvre l'analyse politique, la formulation et la défense de positions pertinentes, l'analyse et le suivi de l'affectation de fonds à l'agriculture dans le cadre d'un budget national ainsi que les modèles alternatifs de financement agricole pour les exploitants familiaux.

De nombreux petits agriculteurs étant toujours confrontés à de graves problèmes de financement, le CTA s'est aussi attaché ces dernières années à promouvoir le financement de la chaîne

de valeur agroalimentaire dans les pays ACP. Il a ainsi travaillé en coopération avec le Conseil des céréales de l'Afrique de l'Est afin de renforcer les capacités de ses partenaires dans le domaine du commerce structuré des céréales, ce qui comprend l'utilisation de normes agréées, d'entrepôts certifiés, du crédit sur inventaire et des bourses de marchandises (voir Edition spéciale 2013 de *Spore*). Avec l'Association africaine de crédit agricole et rural et d'autres acteurs, le CTA s'emploie à développer les capacités et à faciliter l'échange de connaissances sur les meilleures pratiques en matière de financement de la chaîne de valeur agricole et sur la formulation de politiques qui contribueront à généraliser les pratiques qui ont fait leurs preuves. D'autres enseignements (dont il sera plus amplement question dans le *Spore* 172) sur les approches de promotion des meilleures pratiques de financement agricole émergeront de la conférence 2014 du CTA "Révolutionner le financement des chaînes de valeur agricole" organisée récemment à Nairobi.

Enfin, 2014 n'est pas seulement l'AIAF. C'est aussi l'Année internationale des petits États insulaires en développement. Afin de mettre en avant et rendre hommage à la vitalité et au dynamisme des exploitants familiaux dans les petits États insulaires en développement, notamment des Caraïbes et du Pacifique, le CTA a récemment lancé un mini site web <http://cta.int/fr/actualites/aiaf.html>. Il y présente les points de vue de ses experts pour revitaliser et soutenir l'agriculture familiale, tout en alimentant la réflexion sur les nombreuses possibilités de coopération. ■

Susanna Thorp

Savoir c'est...

Se nourrir • Pouvoir prospérer •
Déjà s'adapter • **Être compétitif** •
Être en mesure de changer



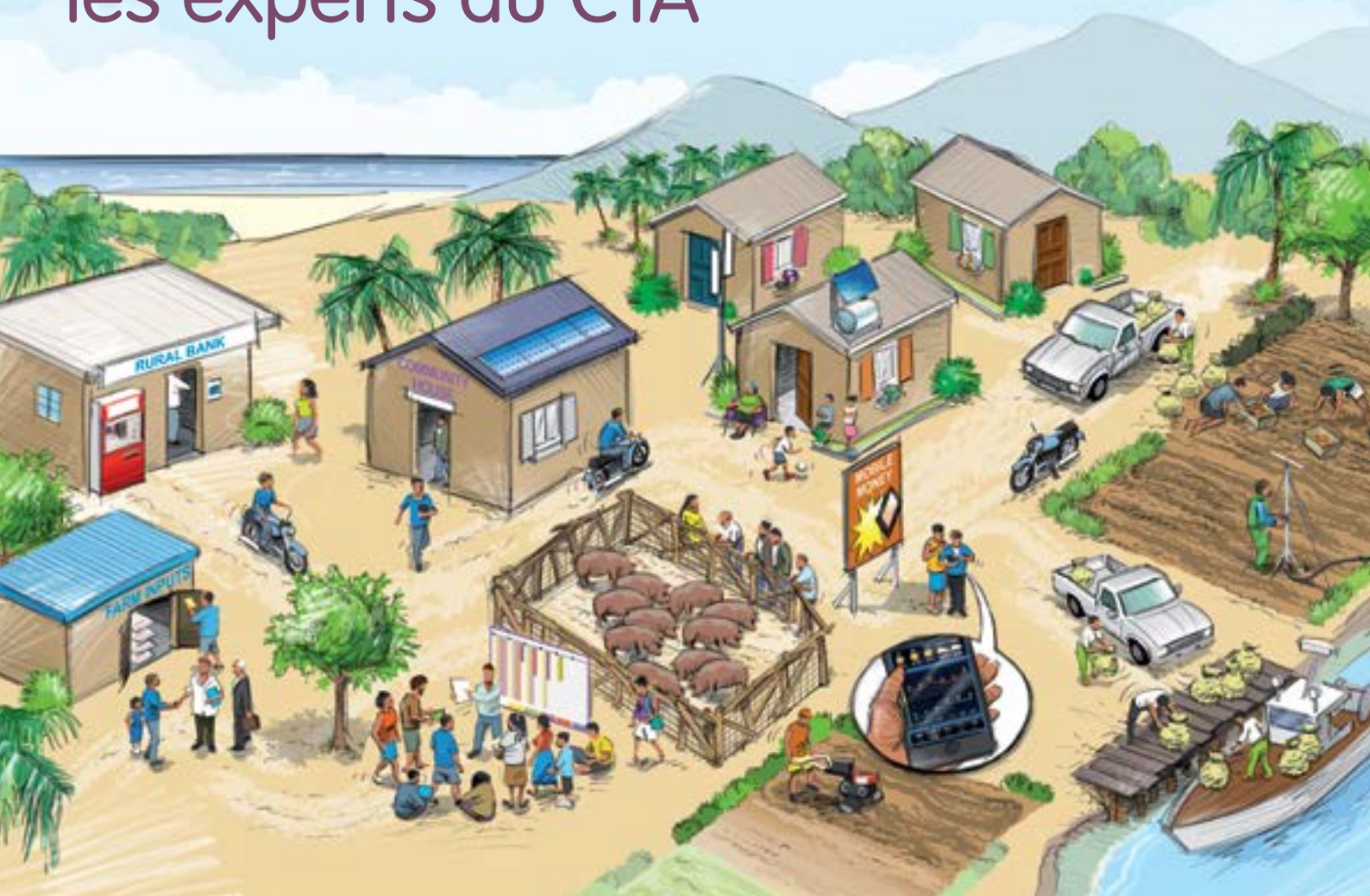
Découvrez comment
en cliquant sur
www.cta.int/savoir-cest



Comment relancer l'agriculture familiale ?



Découvrez les 4 pistes proposées par les experts du CTA



En savoir plus sur www.cta.int/iyff

